Commune de Fernelmont

Rapport annuel sur l'état d'avancement de l'opération de développement rural

Année 2024

La Commune de
FERNELMONT

MISE EN ŒUVRE DU PCDR de Fernelmont – TABLEAU DE SUIVI – Novembre 2024

Lot	Projet et contenu synthétique	Agent traitant	Echevin	Réalisé en 2024 A compléter par les différents services	Réalisé avant 2023 (archives)
1	**CRÉATION D'UNE MAISON MULTISERVICES ORIENTÉE NUMÉRIQUE DANS LE PRESBYTÈRE DE NOVILLE-LES-BOIS** – Bail emphytéotique – Rénovation complète du bâtiment et mise aux normes ; aménagement des abords – Equipement des locaux	CLC	**APA**	**Projet clôturé** • **Statut actuel** : Projet finalisé - Réception provisoire réalisée le 16 mai 2024. Inauguration festive organisée le **26 septembre 2024**. • Tous les documents nécessaires pour la préparation du décompte final ont été transmis à l'Administration wallonne en août 2024. Nous attendons leur retour pour finaliser le dossier.  	– Les travaux sont en cours de finalisation fin 2023. La Commune a répondu à l'appel à projet « Territoire intelligent SMART CITY » de la région Wallonne pour l'équipement numérique du lieu et le développement d'une application participative qui s'appellera « Fernelmont à la Carte « et a obtenu un subside de 68.200 euros. Un budget de 50.000 euros a été voté par le Conseil communal pour l'achat de mobilier. Un agent chargé du tourisme et de la culture a été recruté en 2023. Cet agent sera basé dans le bâtiment pour assurer notamment l'accueil touristique et l'animation du lieu qui est baptisé « La F@brik ». – La Commune a obtenu l'accord du gouvernement wallon sur le subside supplémentaire demandé pour la rénovation du bâtiment. – Travaux en cours depuis le 19 septembre. Normalement les travaux sont prévus pendant 250 jours – La Commune a répondu à l'appel à projet « Tiers lieu » de la région Wallonne pour l'équipement et l'animation du lieu mais n'a pas obtenu le subside – La CLDR a recommandé un accès aux jeunes à ces locaux. C'est ce que prévoit le projet (accès à l'annexe). – La Commune a eu la promesse de subsides du DR (80% sur 500 000€ et 50% pour le solde) – Organisation d'une réunion suivie d'une visite du site pour donner des compléments d'informations aux 15 candidats ayant répondu à l'appel d'offres – Le Collège a désigné le bureau d'études en février 2018. – Lors de la réunion de CLDR du 15 mars 2018, l'auteur a présenté une première esquisse pour avis. – Le 11 juin 2018, la CLDR a approuvé l'avant-projet – En 2019, la Commune a obtenu le permis d'urbanisme et a rentré le dossier « projet définitif » au SPW – Relance de l'auteur de projet afin d'introduire une demande de subsides UREBA au SPW pour les aspects « énergie » – Lors de sa séance du 23 juillet 2020, le Conseil communal a approuvé le « projet définitif » ainsi que la convention-réalisation proposée par le SPW DR. – La Commune a reçu la convention réalisation signée par la Ministre. – Dossier d'attribution des travaux adjugé et transmis au SPW
1	**RÉNOVATION DU BÂTIMENT COMMUNAL SITUÉ RUE MAHY EN LOGEMENTS TREMPLIN ~~ET EN MAISON DE VILLAGE~~ ET AMÉNAGEMENT DE SES ABORDS** – Rénovation du bâtiment ~~et création d'une salle polyvalente avec cuisine au rez~~ + deux logements tremplins aux étages ; aménagement des abords – Prendre renseignements pour maison d'accueil communautaire auprès de l'ADMR	CLC	**APA**	**31 janvier 2024** : L'avant-projet a été présenté par l'auteur de projet au comité d'accompagnement "avant-projet". L'avant-projet a été jugé **très complet**, sans modifications à apporter. **Recommandation** : Monsieur Dubois a suggéré d'envisager l'extension du système de chauffage des logements à la salle contiguë, en coordination avec les travaux financés par UREBA (remplacement des châssis, isolation des murs et de la toiture). **Décision** : Le Collège communal a décidé **de ne pas retenir** cette option.	– L'architecte désigné par la Commune a présenté son avant-projet à la CLDR, pour avis. – La Commune a reçu la promesse de subsides de la Ministre du développement rural : 355,337,07 euros (60% du total tous frais compris de 592,228,45 euros). – Finalement, dans la partie « maison de village » il n'y aura que des travaux d'isolation. Les subsides « développement rural » n'ont été demandés que pour les 2 logements et le jardin partagé.

Lot	Projet et contenu synthétique	Agent traitant	Echevin	Réalisé en 2024 A compléter par les différents services	Réalisé avant 2023 (archives)
				Le **jeudi 26 septembre 2024 à 11h01**, le dossier projet définitif a été transmis à Monsieur Xavier Dubois. Cette transmission s'est effectuée conformément aux dispositions de la Circulaire ministérielle du 10 septembre 2021 relative à la mise en œuvre des Programmes Communaux de Développement Rural (PCDR). Le même jour, à **16h27**, Monsieur Dubois a confirmé avoir téléchargé les documents. **La Commune attend maintenant l'accord de la Ministre autorisant à mettre le dossier en adjudication (et un exemplaire de la convention-réalisation signé).**	– La CLDR a insisté à nouveau sur la nécessité de bien isoler les deux parties du bâtiment au niveau acoustique. – Sécurisation du bâtiment – Le Collège a pris la décision d'introduire une demande de subsides pour ce projet en 2021 – Le BEP a réalisé une étude pour une demande de subsides UREBA pour l'isolation et la ventilation du bâtiment. La demande a été introduite. – La fiche projet actualisée a été soumise à l'avis de la CLDR en octobre.
1	**CRÉATION D'UN NOUVEAU TRONÇON CYCLO-PEDESTRE** entre les villages de Franc-Waret, Noville-les-Bois et Forville	CLC	**APA**	La **convention-faisabilité**, signée par l'autorité représentant la Région en date du **14 mai 2024**, a été notifiée à la Commune de Fernelmont par courrier daté du **25 juin 2024**. • Cette convention règle l'octroi à la Commune de Fernelmont d'une **subvention** participant au financement de ce projet. • **Montant de la subvention** : 694.431,20 €. L'**Intercommunale Namuroise de Services Publics (INASEP)** a été désignée comme auteur de projet. La chargée de projet est **Sophie Labourdique**, affiliée au Service d'Études et Réalisations Voirie-Égouttage (SERVEG). Une rencontre a eu lieu avec l'auteur de projet le **jeudi 10 octobre à 9h**, à l'atelier communal de voirie. **Objectif de la réunion** : • Fournir à l'auteur de projet toutes les informations nécessaires à la mission, incluant les démarches, les délais à respecter, et les plans.	– La Commune a introduit en 2023 une demande de subsides DR pour ce projet mais elle n'a pas été approuvée cette année en raison des balises budgétaires inhérentes à la politique de développement rural. – La longueur du tracé a changé : Forville – Noville- Franc Waret jusqu'au parcours VITA. Ce sera une liaison cyclo piétonne et pas uniquement piétonne. Idéalement, une grande partie serait en site propre. – Dans le cadre de ce dossier, la Commune ne souhaite pas avoir recours aux expropriations. Des négociations sont en cours avec les propriétaires concernés afin que la Commune puisse devenir propriétaire des terrains nécessaires. En ce qui concerne le tronçon Forville-Noville, le dossier a bien avancé. Pour l'autre partie, des contacts sont pris avec un géomètre et des solutions pourraient être trouvées rapidement pour les endroits problématiques. – La Commune a rencontré le SPW mobilité – infrastructures au sujet passage au-dessus de l'autoroute. Il est envisageable de faire un aménagement sur le pont de l'autoroute et de passer sur leur terrain aux abords de celui-ci. – – La Commune introduira la demande de subsides « développement rural » pour la cession de septembre 2023. – La CLDR a suggéré : o d'en profiter pour refaire certains trottoirs là où cela s'avère nécessaire et d'associer le GT mobilité à la réflexion afin qu'il puisse tenir compte de ce projet dans son travail. o de prolonger le tronçon jusqu'à Champion au départ de la piste VITA : Il y a peut-être moyen de passer devant l'ancienne gare de Marchovelette. La Commune est propriétaire d'une bande d'une dizaine de mètres qui pourrait être aménagée. o de repartir vers Hingeon : il ne manque pas grand-chose – La Commune a organisé une visite avec le SPW (DGO1) pour expliquer le projet, voir les traversées de régionales, discuter du passage sur leur terrain près du pont de l'autoroute, leur demander une réponse écrite (qui sera nécessaire pour la DGO3) concernant leur intervention ou non dans le financement des aménagements sur les régionales, etc ... Cela ne devrait pas poser problème de ce côté-là. Par contre, il y a plusieurs problèmes à régler par rapport à des propriétés, des baux à ferme, le drainage et l'entreprise « ardoises et matériaux ». Les solutionner risque de prendre du temps et d'augmenter fortement le coût du projet. De ce fait, ce projet n'a pas pu faire l'objet d'une demande de subsides « développement rural » en 2019. – V. Dethier a créé un groupe de travail sur les sentiers et réseaux intervillages. Il réfléchit notamment à la création d'une liaison entre Noville et Forville via l'ancien Vicinal. Dans le PCDR, ce tronçon n'était pas

Lot	Projet et contenu synthétique	Agent traitant	Echevin	Réalisé en 2024 A compléter par les différents services	Réalisé avant 2023 (archives)
					mentionné. Il n'était question que du vicinal entre Noville et Franc-Waret. Suite à l'étude du PCM, il semble que la liaison Noville-Forville soit plus aisée à mettre en œuvre plus rapidement. Cela n'empêche pas de poursuivre la réflexion sur la liaison Noville-Franc Waret. – Le cheminement entre Forville et Noville-les-Bois n'était pas prévu dans le PCDR mais une opportunité s'est présentée dans le cadre d'un projet d'urbanisation dont le propriétaire à la quasi-totalité de la disponibilité foncière sur l'ancienne ligne du tram. Un pré-accord de cession dans le cadre d'une charge d'urbanisme est déjà intervenu. – Dans son PST, la Commune a mis les actions favorisant la mobilité douce en priorité 1. Le projet de création d'un tronçon pédestre et cyliste entre Noville et Forville sur l'ancienne voie du vicinal y est prévu dans les 2 à 4 ans (priorité 2). Le tronçon entre Noville et Franc-Wraret a été reporté en priorité 3 (entre 4 et 6 ans). – La Commune a introduit une demande de subsides dans le cadre de l'appel à projet « Wallonie cyclable » pour le tronçon reliant Forville à Noville.
1	**CREATION D'UNE AGENCE DE DEVELOPPEMENT LOCAL OU STRUCTURE DE DEVELOPPEMENT LOCAL** Mise en place d'une ADL communale ou transcommunale ou une structure de ce type	?	?		Les activités de l'ancienne ADL ont été reprises par des services communaux (M. Dieudonné) et para-communaux (le BEP notamment).
1	**ELABORATION D'UN SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAL** – Vision claire et globale de l'orientation, de la gestion et de la programmation du développement de l'ensemble du territoire communal. – Définition et élaboration d'outils d'aménagement territorial qui pourront être utilisés comme propositions opérationnelles.	?	?	Lors de la réunion de février, la CLDR a demandé au Collège de se positionner sur le démarrage du projet en 2023 et d'en confier le suivi à la CCATM qu'en est-il ?	– La CLDR a confirmé la nécessité d'un document permettant à la commune de décider sur le long terme comment elle souhaite aménager son territoire, précisant les affectations au plan de secteur, les densités et proposant des zones déconseillées à l'urbanisation, des polarités à développer, etc… – Une nouvelle CCATM a été mise en place. – Une note urbanistique, reprenant les grandes lignes d'aménagement du territoire a été rédigée
1	**RÉALISATION D'UNE ÉTUDE DU POTENTIEL ECOLOGIQUE EXISTANT + Mise en oeuvre** – Identification et cartographie par un expert, en collaboration avec le DNF et en y associant les citoyens, les agriculteurs et les associations environnementales, des lieux de refuges existants et à créer, de manière à développer le maillage écologique. – Aménagements des points d'eau (mare, étangs…), plantation de haies, création de bandes fleuries ou boisées, création d'alignements d'arbres, préservation des zones boisées telles que celle du « petit Houyoux », etc….	CLC	VDE	En **2023**, Dans le cadre du programme Yes We Plant!, **Corentin Cools** (Conseil'haie communes – Faune&Biotopes) a réalisé un **cadastre** des zones propices à la plantation de haies sur le territoire communal, conformément à la demande formulée par le **Collège communal**. Le **22 janvier 2024**, ce cadastre a été **présenté lors d'une réunion conjointe** du **CLDR (Comité Local de Développement Rural)** et du **GT Biodiversité**. Remarque de K. De Groote (FRW) : - Il serait intéressant de présenter ce travail à la commission agricole. • Une visite de terrain avec la Commune, le contrat de rivière, le DNF, Faunes et biotopes et Natagriwal afin de donner des explications aux propriétaires sur les subsides (100% RW) et les possibilités de restauration. Une fois leur accord donné, les propriétaires ont reçu des propositions d'aménagements	– En 2023, La Commune a obtenu une subvention « BiodiverCité » pour un montant de 8280 € pour les projets suivants : Journée de l'arbre 2024 (2500 €); prairie fleurie et verger didactique de variétés anciennes (1880 €); plantation d'une haie à Pontillas (1000 €); Panneaux didactiques (800 €); Conférences (400 €); Formation cimetières (225 €); Jardin cinéraire au cimetière de Noville-les-Bois (1475 €) – La Commune a obtenu les subsides « BiodiverCité » pour les 6 projets rentrés en 2021 et les 5 projets rentrés en 2022 – Le GT Biodiversité s'est réuni 4 fois – Organisation de la distribution de plants en novembre – Installation d'abris et nichoirs pour chouette chevêche et chauve-souris : Le projet a été amélioré grâce aux conseils du GT Biodiversité. Les ouvriers communaux ont construit des nichoirs pour chouette. – Panneaux relatifs aux aménagements favorables à la biodiversité réalisés dans le cadre de MAEC : Les panneaux sont réalisés, avec l'aide de faune et Biotopes. Reste à les placer. La Commune a l'embarras du choix car les agriculteurs qui mettent des mesures agri environnementales en place sont nombreux. – La CLDR a rappelé qu'un relevé cartographié des couloirs écologiques manque pour permettre le remaillage écologique. – Dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie, le Gouvernement wallon a lancé un appel à projets « Résilience Biodiversité – Climat ». Sur base des propositions du GT Biodiversité, Le Contrat de rivière et la FRW ont suggéré

Lot	Projet et contenu synthétique	Agent traitant	Echevin	Réalisé en 2024 A compléter par les différents services	Réalisé avant 2023 (archives)
					au Collège de rentrer un dossier pour plusieurs zones proposées par le GT Biodiversité : ○ Marais de Hingeon : Hingeon ○ Vert Bois : Hingeon, Pontillas ○ Propriété Isaac sur les Ruisseaux de Montigny et Seron : Cortil-Wodon ○ Marais de Cortil-Wodon : Cortil-Wodon Noville-les-Bois ○ Prairie abandonnée rue du Pré des Boeufs : Forville – Le Collège a marqué son accord. La première étape consiste à envoyer un courrier aux propriétaires pour attirer leur attention sur le grand intérêt biologique de leurs parcelles et leur proposer une rencontre afin d'évoquer les subsides disponibles pour améliorer la qualité biologique du site et sa capacité d'accueil de la biodiversité. Le courrier a été envoyé. – Un étudiant en 3ème master bioingénieur de Gembloux a réalisé son TFE sur ce sujet. Sur base des propositions d'actions qu'il propose, la Commune a réalisé un plan d'actions. – En 2019, La CLDR a été informée des 9 axes sur lesquels la commune va travailler 1. Protection des réserves naturelles et zones de grand intérêt biologique 2. Promotion des mesures agri-environnementales, surtout dans les zones centrales, aux abords des bois et ruisseaux et là où des problèmes de pulvérisation ont été constatés 3. Gestion durable des bois 4. Réseau hydrique 5. Plantations de haies 6. Sensibilisation 7. Prairies humides 8. Opération combles et clochers 9. Aménagement de mares et d'étangs Le Collège a validé 4 mesures prioritaires : • Promotion des mesures agri-environnementales, surtout dans les zones centrales, aux abords des bois et ruisseaux et là où des problèmes de pulvérisation ont été constatés : pour ce faire, la Commune travaillera en partenariat avec la commission agricole et avec les contrats de rivière. Une convention pour 3 ans, avec l'ASBL « faune et biotope » est en cours de signature. Des réunions et des rencontres individuelles avec les agriculteurs sont prévues. • Plantations de haies : octroi de subsides ; encadrement pour planter, entretenir, tailler ; davantage de communication vers les habitants ; programme d'actions pour favoriser les plantations sur les espaces en contact avec les parcelles agricoles • Réseau hydrique : Travail mené avec les contrats de rivière pour identifier les endroits où il faudrait consolider les berges via la plantation de saules, frênes, aulnes, etc… ; Envoi de courriers ou toutes boites aux privés habitant dans les rues le long des cours d'eau leur donnant envie de planter, au moyen d'arguments judicieux et positifs (revoir des martins pêcheurs, etc…) • Sollicitation d'un soutien via le Réseau Nature de Natagora pour des conseils d'aménagements en faveur de la biodiversité et éventuellement un projet de jardin naturel didactique.

Lot	Projet et contenu synthétique	Agent traitant	Echevin	Réalisé en 2024 A compléter par les différents services	Réalisé avant 2023 (archives)
					Les plans d'actions des deux contrats de rivière ont été approuvés par le Conseil communal et le Ministre. La Commune a signé une convention avec Faunes et biotopes pour rencontrer personnellement les agriculteurs et les informer sur les mesures agri environnementales. La Commune a envoyé un courrier aux riverains des cours d'eau pour les sensibiliser La Commune a engagé un agents constatateur à temps plein Mise en œuvre des actions des axes prioritaires de l'étude réalisée par l'étudiant de Gembloux (promotion des mesures agri environnementales, plantations, travail avec les contrats de rivière, travail avec Natagora) ; Concrètement, - Le premier numéro de l'infolettre numérique environnement a été distribué fin mars 2021 (une trentaine de personnes se sont inscrites pour recevoir l'infolettre) ; Le deuxième numéro a été publié en juin 2021. - Une première proposition (6 mai) de panneaux d'information à installer sur les parcelles agricoles où des mesures agroenvironnementales ont été mises en œuvre (par M. Lehane) – Les agriculteurs s'engagent pour la biodiversité - La mise en œuvre du Programme d'actions des contrats de rivière se poursuit : l'inventaire du CRMA a été mis à jour en 2020 et les résultats ont été présentés au début de l'année 2021 au collège. - Les travaux d'installation d'une haie triple-rang ont eu lieu à la Maison de l'Enfance à Sart d'Avril (projet subsidié en partie par le subside Plan Maya et le subside Journée de l'Arbre). Le projet se poursuivra par la plantation d'une cinquantaine d'essences offertes par une fernemontoise en hommage à son époux récemment décédé. - Plantations sur la place Robu. Ce projet fait partie intégrante du Plan Energie Climat dans son volet atténuation environnementale. Plusieurs mesures ont été mises en œuvre, dont pour la plus récente, sous la coordination de Faune & Biotopes, l'installation de plusieurs tronçons de haies de plusieurs centaines de mètres à différents endroits propices sur le territoire de la Commune de Fernelmont. Ce projet a notamment été réalisé sur base de l'étude menée par un étudiant de l'UGembloux et en lien avec le projet éolien de Fernelmont-2 porté par Luminus et la Coopérative Marchovent. Il a été décidé en juin de créer un GT BiodiverCité pour mener une réflexion sur une politique d'amélioration du maillage écologique local et la biodiversité. La Commune a répondu à l'appel à projet « BiodiverCité ». Elle a rentré 6 projets.
1	**REALISATION D'UN CADASTRE DE TERRAINS ET DE BATIMENTS PUBLICS EN VUE DE LA CREATION DE LOGEMENTS PUBLICS** – Identification des terrains et bâtiments publics disponibles – Recherche de subsides possibles			**Projet clôturé**	– La Commune dispose du cadastre. **Projet clôturé en 2018.**

Lot	Projet et contenu synthétique	Agent traitant	Echevin	Réalisé en 2024 A compléter par les différents services	Réalisé avant 2023 (archives)
	– Examen du potentiel et de la capacité de logement pour chaque terrain et/ou bâtiment identifié via la réalisation de différents scénarios.				
1	**MISE EN PLACE D'ACTIONS DE PROMOTION ET DE CONSEILS RELATIFS À LA SANTÉ** Organisation d'initiatives diverses ayant pour but d'informer/conscientiser/aider les citoyens et les aînés en particulier	PAT	PJA	Y a-t-il eu des actions, initiatives en 2024 ?	– 2023 : Un Conseil consultatif de la Santé a été mis en place. Des personnels de la santé et des membres de la CLDR ont été désignés pour faire partie dudit Conseil. Il se réunit environ tous les 2 mois afin d'organiser des animations de sensibilisation. 2023, une conférence avec stands sur les aidants proches a été organisées – Un GT santé est en cours de constitution. Il est composé de membres du Conseil communal de la CLDR et de représentants des secteurs médicaux et para médicaux. A la demande de la Présidente du CPAS, la 1ère réunion, prévue en novembre, a été reportée en février 2023. – La CLDR a créé un GT en 2018 ; Une première réunion du GT s'est déroulée en mars 2018 mais n'a pas débouché sur une action concrète vu le peu de participants. – Organisation d'une soirée publique d'information présentant les résultats de l'étude réalisée par le professeur B Schiffers liée à la problématique d'utilisation de pesticides – Organisation de cours de gym pour aînés sous forme d'ateliers (Gymsana) – Nouvelle prime communale pour l'adaptation du logement des aînés (plafonnée à 250€) – Elaboration d'un plan d'actions pour promouvoir une alimentation équilibrée et durable dans les écoles dans le cadre du green Deal « cantines durables » auquel la Commune et le CPAS ont adhéré. – La Commune a été sélectionnée par la RW pour un projet pilote « Charte du vivre ensemble liée à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques à usage agricole en Wallonie » – Nombreuses informations sur le COVID et la vaccination ; Campagne de promotion « think pink ».
1	**CREATION D'UNE MAISON RURALE POLYVALENTE** Construction d'une infrastructure polyvalente destinée à accueillir des manifestations à vocation économique (foires commerciales, défilés de mode, expositions), sociocollective (événements de grande envergure, qui ne peuvent se dérouler dans les salles villageoises existantes telles que expositions, rassemblements associatifs) et culturelle	CLC	APA	La **convention-faisabilité**, signée par l'autorité représentant la Région en date du **19 décembre 2022**, a été notifiée à la Commune de Fernelmont par courrier daté du **10 janvier 2023**. • Cette convention règle l'octroi à la Commune de Fernelmont d'une **subvention** participant au financement de ce projet. • **Montant de la subvention** : 1.103.425,22 €. Afin de définir les besoins spécifiques des futurs utilisateurs de la MRP, la Commune a proposé aux **groupements associatifs, culturels, économiques, scolaires et sportifs** de Fernelmont de répondre à un sondage. **43 associations et groupements** ont participé à ce sondage, parmi lesquels : 1. Club Cyclosportif Fernelmont 2. Comité (d'animation) de Hingeon 3. Volley Macumba 4. Comité Hingeon 5. FNC Section de Fernelmont 6. Club VTT FernelMontainbike	– 2023 : L'appel d'offres de services pour un bureau d'études n'a pas été lancé car le Collège réfléchissait à la création d'une régie communale autonome pour gérer ce projet. La décision de créer cette structure a été prise fin de l'année. La CLDR a demandé qu'une consultation des futurs utilisateurs soit organisée. Un sondage en ligne a été envoyé fin d'année à 137 associations et groupements visant à connaître les besoins des usagers et à guider l'étude d'un avant-projet. Les résultats de ce sondage seront dépouillés en 2024. – En décembre 2022, le Gouvernement wallon a approuvé l'octroi de subsides Développement rural pour ce projet. – La CLDR a marqué son accord pour faire remonter ce projet du lot 3 au lot1 – Le CC a approuvé le fait de demander des subsides DR – Une réunion avec les administrations s'est déroulée en mars 2018. La demande de subsides a été postposée en attendant l'accord du SPW (urbanisme) pour construire à l'endroit souhaité. – En 2019, la commune a obtenu le certificat d'urbanisme – La création d'une halle a été intégrée au projet La Commune réfléchit pour le hall de sport et la future maison rurale polyvalente à la mise en œuvre d'énergies renouvelables pour l'alimentation des deux bâtiments (petite

Lot	Projet et contenu synthétique	Agent traitant	Echevin	Réalisé en 2024 A compléter par les différents services	Réalisé avant 2023 (archives)
				7. Unité Scoute de Forville 8. Comité des Jeux Intervillages de Fernelmont 9. Asbl CSAF 10. Comité scolaire Bierwart 11. Renaissance sportive Fernelmont Hemptinne 12. Sport club vélocipédique de Marchovelette 13. Comité Les enfants d'abord 14. APACSCO Association de parents école St Martin Cortil Wodon 15. Comité Scolaire de l'école de Forville 16. Cercle Ferroviaire du Namurois (C.F.N.) à Forville 17. CMNF - Cercle Marche Nordique Fernelmont 18. As'Ferne - Association Culturelle de Fernelmont 19. TT Tillier 20. Compagnie Kaméléon 21. Ecole libre Saint-Martin Cortil-Wodon 22. AstroNamur asbl 23. Soo bahk do Fernelmont 24. Comité des jeunes d'Hingeon 25. Team SAN Mazuin - Cycles Bouvy 26. Unité scoute de Noville-les-Bois 27. ASBL Moo Do Fighting 28. Comité scolaire d'Hingeon 29. Tennis Club de Franc-Waret ASBL 30. Krav Maga 31. Oufti 32. Joie de rire asbl 33. Les fêlés d'la boule 34. Comité des fêtes de Forville 35. ASBL 3X20 Marchovelette 36. Running Fernelmont asbl 37. EFCF Noville-les-Bois 38. Zumbastic 39. Comité des jeunes de Marchovelette 40. Fanfare Royale de Fernelmont 41. BAF Fernelmont Badminton 42. Caroline Napen coach scolaire 43. Les Joyeux Lurons de Fernelmont Sur la base des retours reçus, le **Collège communal** a identifié plusieurs besoins à prendre en compte dans l'étude de l'avant-projet. Les **activités et événements** proposés par les groupements locaux incluent : • Spectacles (théâtre, écoles, concerts, chorales) • Soirées (jeunes, dansantes, jeux de société) • Événements sportifs (marches, randonnées, jogging, compétitions extérieures) • Fêtes et activités des mouvements de jeunesse • Ateliers, formations, conférences	éolienne, panneaux solaires, etc.). Ce bâtiment devrait être exemplaire en matière d'énergie renouvelable et d'utilisation rationnelle de l'énergie. – Le dossier de demande de subsides a été introduit au SPW et chez le ministre – En sa séance du 26 novembre 2020, le Conseil communal a approuvé la convention-faisaibilité reçue du service extérieur compétent en date du 09/11/2020. Le dossier a été soumis à la Ministre compétente pour approbation. – En décembre 21, la Commune a reçu un subside UREBA exceptionnel de 65.000 euros pour un réseau de chaleur bois qui reliera le hall sportif et la Maison rurale polyvalente.

Lot	Projet et contenu synthétique	Agent traitant	Echevin	Réalisé en 2024 A compléter par les différents services	Réalisé avant 2023 (archives)
				• Marché de Noël, bourses aux jouets, brocantes • Stages pour enfants, grands événements sportifs **Besoins au niveau de l'espace** : • Salle pouvant accueillir entre **250 et 300 personnes assises** • **Cuisine équipée** • **Connexion Internet** • **Matériel de scène amovible** (100m²), avec coulisses et rampe pour éclairage • **Bar avec espace réservé** • **Espace pour projections avec stores** • **Espaces modulables** • **Préau couvert** de type auvent • **Mur vierge** pour affichage ou projections • **Panneaux acoustiques** pour gestion de l'acoustique • **Grand accès facile** à la grande salle **Besoins matériels** : • Tables, chaises, mange-debout, scène, gradins amovibles • Matériel de sonorisation, rétroprojecteurs, écran géant, micros, matériel de nettoyage industriel, vaisselle, etc. **Besoins en espace de rangement** : • Stockage pour vaisselle, matériel de nettoyage, équipement scénographique, matériel de scène (scènes, gradins, tables, chaises, etc.) **Autres besoins** : • Point d'électricité **extérieur** du bâtiment Ces informations ont été **transmises à l'auteur de projet** pour suites utiles dans la poursuite de l'étude et de l'élaboration de l'avant-projet. --- Le Bureau d'architecture **dAg Architecte**, situé à Gembloux, a été désigné comme auteur de projet. L'architecte Guérino D'ONOFRIO est la personne de contact en charge du dossier. **26 novembre 2024** : L'avant-projet a été présenté par l'auteur de projet au comité d'accompagnement "avant-projet". Le coût total du projet, hors honoraires, est estimé à **4 235 968,00 €**. Le **compte-rendu** de la réunion **avant-projet** du 4 décembre 2024 a été communiqué par **K. De Groote** à tous les participants à la réunion. Dès réception de ce compte-rendu, les participants disposaient de **7 jours calendrier** pour transmettre, par voie de mail, leurs remarques, ajouts ou compléments. Après avoir pris en compte les retours, le compte-rendu a été **corrigé et/ou complété** dans le délai imparti de **7 jours calendrier**.	

Lot	Projet et contenu synthétique	Agent traitant	Echevin	Réalisé en 2024 A compléter par les différents services	Réalisé avant 2023 (archives)
				Le compte-rendu corrigé devait ensuite être approuvé par le **service central de la Direction du Développement Rural** dans un délai de **7 jours calendrier** après sa réception. Une fois l'approbation obtenue, le compte-rendu définitif devait être diffusé par voie de mail à toutes les personnes invitées à la réunion. Il est important de noter que, à ce jour, **nous n'avons pas reçu de retour** du **service central de la Direction du Développement Rural** concernant l'approbation du compte-rendu. Par **courrier envoyé le 2 décembre 2024**, la **Commune de Fernelmont** a sollicité une **prolongation d'un an** pour la soumission du projet définitif, conformément à l'**article 6 de la convention-faisabilité 2022**.	
2	**AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE CONVIVIALE, ASSOCIATIVE ET SPORTIVE À MARCHOVELETTE** – Au cœur du village, bonne intégration dans l'environnement d'équipements destinés principalement aux enfants, des plus jeunes aux adolescents, ainsi que des bancs. – Acquisition éventuelle d'une parcelle à gauche de l'école, rue de Cognelée.			**Projet clôturé.**	2022, La CLDR a signalé que l'aire est fort utilisée, surtout par l'école (notamment cours de gym) et pendant les vacances par des utilisateurs de tout âge. – – Achat d'un terrain de 30 ares derrière l'école – La Commune a eu la promesse de subsides d'Infrasports (85%) – Un auteur de projet a été désigné et un comité d'accompagnement a été créé – La Commune a obtenu l'accord du Ministre pour adjuger les travaux. – Les travaux sont terminés.
2	**CREATION ET ENTRETIEN D'UN CIRCUIT PATRIMOINE** Création d'un circuit à thème, balisage, entretien et téléchargement suivant les dernières technologies	PAT	APA		– 2023 : En collaboration avec la Commune, le GAL et la FRW, le GT « patrimoine » a réalisé une farde comprenant 10 fiches de balades « petit patrimoine ». Toutes les boucles sont en ligne sur CIRKWI. Un jeu totemus est en cours de réalisation sur la boucle de Noville Les Bois. Les membres du groupe se sont chargés de la distribution de la farde chez les propriétaires, dans les hébergements touristiques, lieux publics et commerces locaux. – Le GAL a créé un parcours vélo (de route) d'une longueur de 85,9 kms proposé à travers le territoire (Fernelmont, Wasseiges, Andenne) pour en découvrir les richesses – – Le GT « patrimoine » travaille à l'élaboration de circuits visant à mettre en lumière quelques principaux éléments du petit patrimoine dans chaque village. Les circuits sont prêts. Reste à recueillir des anecdotes et à rédiger les textes. Le GT s'est réuni 4 fois. – Le GAL a inauguré un circuit « histoires agricoles » et un circuit «Tumuli ». Il travaille avec un GT sur un projet d'itinéraires pour les cavaliers. – La Commune a créé des itinéraires touristiques et de maillage intervillages afin de favoriser la mobilité douce. Ceux-ci sont balisés. – Le Collège a retenu la proposition de la CLDR de créer un GT « patrimoine » chargé de proposer un ou plusieurs circuits. En collaboration avec le GAL et la FRW, les bénévoles recensent, géolocalisent, photographient et décrivent les éléments du petit patrimoine populaire par village. Dans un second temps, le groupe sera chargé de faire des propositions pour valoriser cette base de données. La Commune a profité de l'opportunité d'un appel à projet de la Province de Namur et a rentré une demande de subsides pour un projet de brochure de 24 pages. Chaque village bénéficiera d'une double

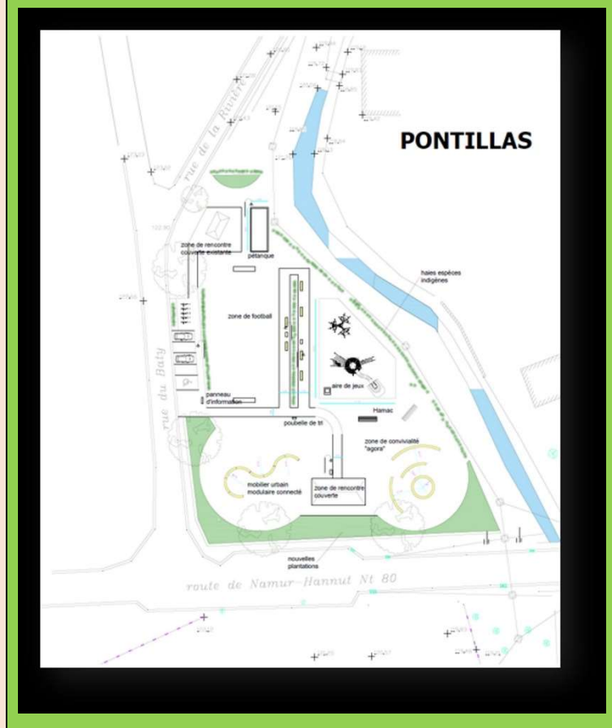
Lot	Projet et contenu synthétique	Agent traitant	Echevin	Réalisé en 2024 A compléter par les différents services	Réalisé avant 2023 (archives)
					page lui permettant d'illustrer quelques éléments majeurs du petit patrimoine et de présenter un circuit, pour les découvrir sur le terrain. Le GT s'est réuni le 26 octobre pour réaliser l'état d'avancement du recensement, voir ce qu'il restait à faire et distribuer le travail ; La FRW a aussi collecté les avis des membres du groupe sur la méthodologie, l'application mise à disposition par le GAL et les problèmes rencontrés. En décembre, la Commune a reçu une réponse négative de la Province. Le Collège a décidé de poursuivre le projet de brochure sur fonds propres pour valoriser le travail phénoménal effectué par le GT. – Poursuite de la réflexion sur la création d'une structure de tourisme (SI ou OT), qui pourrait suivre ce projet
2	**AMENAGEMENT DE LA PLACE COMMUNALE DE HEMPTINNE** Aménagement convivial et esthétique : barbecue, four à pain, fontaine, bancs, tables, pétanque, jeux enfants… Il doit respecter l'esthétique rurale et utiliser des matériaux de qualité. Il faut maintenir la possibilité d'organiser fêtes, marchés, etc. (espace libre de 20 x 30M…)	CLC	APA	Une proposition de convention de faisabilité a été reçue le jeudi 21 décembre 2023. La convention signée, ainsi que l'approbation du Conseil relatif à ce projet, ont été envoyées à Ir. Xavier DUBOIS, Attaché qualifié au Service public de Wallonie, le 30 janvier 2024. La Commune est actuellement en attente de la convention-faisabilité signée par l'autorité représentant la Région.	– 2023 : A la demande de la CLDR, la Présidente et la FRW ont organisé une réunion citoyenne à Hemptinne en mars afin de vérifier s'il y avait toujours une demande de réalisation de ce projet du PCDR et, le cas échéant, quels aménagements étaient souhaités. La CLDR a été informée des résultats de cette consultation. La Commune a fait actualiser la fiche projet par la FRW et a introduit une demande de subsides « développement rural » en décembre 2023. – La CLDR a proposé de demander aux habitants s'ils considèrent que le projet est clôturé ou s'il est toujours d'actualité et si oui quelles sont les attentes (Réunion citoyenne à organiser en 2023). – Rénovation du revêtement – Création d'un circuit pédestre dans le village au départ de la place. – Des bancs et une table ont été installés sur la place.
2	**PLACEMENT ET UTILISATION DES PANNEAUX D'INFORMATION CITOYENS** Panneaux implantés dans les villages et hameaux, qui sont gérés par des habitants, avec un ROI. Les informations (courtes, accrocheuses et lisibles) sont destinées prioritairement aux habitants de la commune et secondairement aux gens de passage.			Abandonne	
2	**DEVELOPPEMENT DU SERVICE DE TRANSPORT OFFERT PAR LE CPAS** – Développement du service de transport par bénévoles hors entité pour des rendez-vous médicaux, administratifs ou juridiques, pour accéder aux services et lieu de formation. – Trouver davantage de bénévoles et étendre la liste des déplacements et des bénéficiaires autorisés			**Projet clôturé**	– Le CPAS signale de plus en plus de demandes non-rencontrées – Le PCM préconise d'élargir ce service et d'en développer d'autres – Un projet de taxi social a été créé. Dorénavant, tous les citoyens fernelmontois pourront en bénéficier et les transports seront possibles hors du territoire communal. Deux ouvriers polyvalents rejoindront également l'équipe de chauffeurs bénévoles. – Dans son PST, la Commune a mis en priorité 1 le projet de développement d'un transport public local reliant les services et commerces à proximité ainsi que les initiatives collectives en collaboration avec le CPAS
2	**AMENAGEMENT D'UNE AIRE CONVIVIALE, DE JEUX DE SPORT A HINGEON** Aménagement d'un espace de sport/jeux, éventuellement sur le terrain de la nouvelle école	CLC	APA	À la demande de la CLDR, une réunion citoyenne a été organisée à Hingeon en mars 2024 afin de vérifier si la demande de réalisation du projet du PCDR était toujours d'actualité et, le cas échéant, d'identifier les aménagements souhaités. Les résultats de cette consultation ont été partagés avec la CLDR.	La CLDR a proposé de demander aux habitants s'ils considèrent que le projet est clôturé ou s'il est toujours d'actualité et si oui quelles sont les attentes (Réunion citoyenne à organiser en 2023).

Lot	Projet et contenu synthétique	Agent traitant	Echevin	Réalisé en 2024 A compléter par les différents services	Réalisé avant 2023 (archives)
				Le Comité scolaire d'Hingeon avait déposé en 2023 un projet de création d'une aire de convivialité sur un terrain adjacent à l'école d'Hingeon, dans le cadre de la 3ème édition du budget participatif, ainsi qu'un projet de création d'une aire de jeux dans le cadre du budget participatif de la Province de Namur. Le projet d'aire de convivialité a été finalisé en décembre 2024, et en novembre 2024, le Comité a reçu la notification que la Province avait retenu son projet. À la fin de l'année 2024, le Comité scolaire, en collaboration avec des représentants du Collège communal et des services communaux, s'est réuni à plusieurs reprises pour planifier et coordonner la réalisation du projet d'aire de jeux. En ce qui concerne le reste du projet, la Commune prévoyait d'introduire une demande de subsides DR en 2024, mais cette demande n'a pas encore été soumise à ce jour.	
2	**AMELIORATION DE LA SIGNALETIQUE** Réalisation d'une étude et mise en place d'une signalétique cohérente, y compris la signalisation des maisons de village, des points d'intérêt touristiques, des commerces, des PAE au départ de l'autoroute et de la RN80.	ADA	VDE		– Le PCM préconise de définir et marquer clairement les entrées de village et d'agglomération, d'harmoniser la signalisation des abords d'écoles, de signaler les parcs d'activités depuis l'autoroute, de revoir et compléter la signalétique directionnelle verticale à destination des parcs d'activités sur le réseau régional et communal. – Les zones d'agglomération ont été revues. – Une signalétique a été placée pour gérer le trafic des camions (des règlements ont été pris par la Commune pour interdire la circulation des poids lourds de plus de 3,5 T aux voiries communales accédant au zoning industriel de Noville-les-Bois (les voiries situées à Noville-les-Bois, Tillier, Forville et Cortil-Wodon) (arrêté du 18 mai 2018) et à Petit-Waret/Pontillas (rue de Narmont à Pontillas) (arrêté du 27 avril 2018). – De même, le SPW a amélioré la signalétique de la ZAE au niveau de l'autoroute. – La Commune a intégré une réflexion sur la signalétique dans le cadre de son travail sur la mobilité
2	**REAMENAGEMENT DU SITE DE L'ANCIEN HALL DE VOIRIES** Démolition de la maison, déclarée insalubre ; assainissement du site ; Construction, en partenariat avec le Foyer namurois, l'AIS et/ou le CPAS, de 8 logements alternatifs publics avec petits jardins (logements intergénérationnels, logements tremplin, logements à loyer modéré), d'un local pour co-accueillantes et d'un local de stockage pour les meubles ; Aménagement des espaces verts en potager collectif, verger conservatoire, ou autre …			**Projet clôturé**	– Le site a été assaini (démolition du bâtiment) – Un verger a été planté. Le ruisseau a été entretenu et une mare a été creusée. Le parc communal a été créé.
2	**DEMARCHES VERS LES NOUVEAUX ARRIVANTS ET SOUTIEN DE L'ORGANISATION DE RENCONTRES ENTRE ANCIENS ET NOUVEAUX HABITANTS** Réalisation d'une enquête sur ce qui mobilise les Fernelmontois ; Soutien aux manifestations, petits événements de proximité, telles que : Fête de quartier ; Fête des voisins ; activités culturelles locales, ateliers, projets créateurs de lien, activités pour des publics ciblés,…. en partenariat avec le privé et le milieu associatif ; Soutien à la participation d'acteurs culturels locaux lors des animations de village	FMA	MSO	Poursuite du budget participatif qui peut servir à soutenir ce genre de démarches. Mise à jour (fond+ forme) de la brochure d'accueil, quizz interactif sur la commune, distribution d'un pack de bienvenue… Augmentation du nombre de participants à la réception en 2023. La commune continue à soutenir logistiquement l'organisation d'événements tels que bbq de quartier, fêtes de village, parades Halloween, soupers, etc. + organisation	– Cela rejoint le travail de M. Dieudonné. Le répertoire des associations a été revu et elles sont soutenues via le site web communal – En 2017 : organisation d'un carrefour des générations et d'une balade pique-nique. – Le budget participatif, mis en place en 2019, pourrait servir à soutenir ce genre de démarches. – Organisation d'un quizz lors de la soirée d'accueil des nouveaux habitants – En raison de la crise sanitaire, il était impossible de réunir les nouveaux arrivants en présentiel. La Commune a donc opté pour une distribution de packs de bienvenue comprenant un chèque commerce, une brochure d'accueil, des flyers divers, un crayon à planter, les infos sur les stages du

Lot	Projet et contenu synthétique	Agent traitant	Echevin	Réalisé en 2024 A compléter par les différents services	Réalisé avant 2023 (archives)
				de différents événements comme des inaugurations d'espaces de convivialité, …	CSAF et de FernExtra, un sachet de graines pour pré fleuri, etc. Elle en a distribué une cinquantaine pour 2021. Cette formule a remporté le succès espéré et elle réitèrera l'expérience pour les autres années (en plus d'une réception).
2	**CREATION D'UNE HALLE** Construction d'une halle de 15m x 20m (300 m²) dans un principe de construction industrielle et préfabriquée.			**Projet intégré au projet de maison rurale polyvalente**	
2	**ETUDE DES BESOINS, EVALUATION ET DEVELOPPEMENT EVENTUEL DE MILIEUX D'ACCUEIL SUBVENTIONNES** – Réalisation d'une étude qui pourrait déboucher sur la mise à disposition d'un local pour les co-accueillant(e)s et/ou de créer une maison communale d'accueil de l'enfance dont elle confierait la gestion à Imaje ; – Diffusion d'informations et incitants pour de nouvelles accueillant(e)s agréé(e)s (pas indépendantes). *Une partie du presbytère de Noville –Les-Bois, une fois rénové, ou le site de l'ancien hall de voiries, une fois assaini, pourraient se prêter à cette fonction.*				Pour le moment, il y a suffisamment de places
2	**DEVELOPPEMENT D'INITIATIVES EN FAVEUR DES AINES ET INTERGENERATIONNELLES** Création d'opportunités pour faire se rencontrer toutes les générations: le jeune public (enfants et adolescents), les adultes et les personnes âgées de l'entité fernelmontoise.			Un projet intergénérationnel a été mené par le CCE, FernExtra et le CCCA à la résidence des Sources avec l'édition d'un cahier reprenant des souvenirs des aînés. Organisation d'après-midis jeux de société, Ciné débat conjoint CCE et CCCA, etc. Pas de plateforme mais présence de l'intergénérationnel dans les activités organisées (au Point lecture, lors d'inaugurations, par les écoles, etc.).	2022 : Réunion conjointe CCCA et conseil des enfants pour envisager les collaborations possibles Plusieurs actions ont été menées, notamment : – Construction de nichoirs (conseil des enfants avec l'aide d'aînés) – Exposition « être citoyen » guidage par des aînés pour les enfants – Expo « les 4 figures marquantes de Fernelmont en 14/18 » commentée par des membres du CCCA – Organisation de visites des éoliennes pour les écoles – Un atelier intergénérationnel de création de jeux vidéo a été organisé en février 2018 – Durant tout un week-end en avril 2017, la Commune a organisé le Carrefour des générations à la salle communale de Pontillas. Durant l'évènement, via le Conseil consultatif des aînés, les aînés ont proposé différents ateliers destinés aux plus jeunes, ainsi qu'une initiation à la marche nordique, la diffusion d'un film intergénérationnel et un concours de selfies intergénérationnels – Le budget participatif, mis en place en 2019, pourrait servir à soutenir ce genre de démarches – Les séances de cinéma en plein air ont été choisies de manière à présenter des films pour tout public, toutes générations confondues. – Conférence de Mr Sobol, rescapé des camps de concentration, qui a attiré un public de tous les âges – Exposition sur les 75 ans de la libération et création d'une vidéo de présentation à destination des écoles – Point lecture : parmi les bénévoles animant le lieu, tous les âges sont représentés. Par ailleurs, les activités du point lecture ont pour la plupart une vocation intergénérationnelle – Dans le cadre du projet de création d'une aire multisports à Marchovelette, un comité d'accompagnement composé de représentants du Conseil des enfants et des aînés a été mise en place et des aménagements pour les aînés sont prévus. – Mise en place d'un nouveau conseil communal consultatif des aînés.

Lot	Projet et contenu synthétique	Agent traitant	Echevin	Réalisé en 2024 A compléter par les différents services	Réalisé avant 2023 (archives)
					– Des activités conjointes (Conseil des enfants et des aînes) ont déjà été organisées : Carrefour des générations, Point lecture, expositions, atelier création de jeux vidéo... – Il est prévu de mettre en place un conseil conjoint entre le CCCA et le conseil des enfants, mais les opportunités pour se faire rencontrer les aînés et les plus jeunes sont récurrentes et multiples dans les activités communales. Notamment via la présence et la participation des écoles aux commémorations des différentes guerres ; les conférences qui ont été données le seront encore à l'avenir et rassembleront jeunes et moins jeunes avec des thèmes conjoints…
2	**CONCRÉTISATION DES MESURES ET INFRASTRUCTURES DE SÉCURISATION ET DE SIGNALISATION ISSUES DU PLAN COMMUNAL DE MOBILITÉ**	ADA	VDE	2024 Dans la foulée du plan communal de mobilité, le Collège a décidé de créer un groupe de travail chargé de définir un ensemble de mesures visant à apaiser les coeurs de village. Ces réflexions ont été menées à l'occasion de 3 ateliers avec ce groupe de travail Lors des travaux du GT, les membres n'avaient pas encore l'information concernant le projet de création de 35 appartements à Hambraine, sur le site des anciens établissements Mathy. Ils n'en ont donc pas tenu compte dans leurs propositions, ce qui inquiète la CLDR. En effet, les problèmes de stationnement, liés à ce projet, cumulés au problème du stationnement dans la rue, près de l'église, risquent de créer d'importantes difficultés. L'échevin de la mobilité précise que des réunions ont déjà eu lieu avec le SPW et les services communaux de l'urbanisme et de la mobilité pour réfléchir aux charges urbanistiques à intégrer au permis et qui seront imposées au promoteur.	2023 – La CLDR et la CCATM ont souhaité avoir une information, donnée par le service mobilité, sur les résultats du travail du GT mobilité. Cela n'a pas pu être organisé en 2023. – Le Collège a décidé de créer un groupe de travail « mobilité » qui va aborder les questions suivantes : • Revoir les régimes de vitesses sur les voiries communales • Revoir si nécessaire les limites d'agglomérations des villages • Définir des zones apaisées dans les coeurs de villages (zones 20 et 30km/h) – Le groupe de travail s'est réuni 3 fois. Il se compose de 14 membres : • 4 membres de la CLDR • 4 membres de la CCATM • 3 membres du Conseil • 2 membres de l'administration communale • 1 Echevin de la mobilité 2022 – Les travaux du groupe de travail seront encadrés par le bureau d'études en mobilité Traject. Celui-ci a rédigé, il y a quelque année, le Plan communal de mobilité (PCM) de la commune. – Présentation de la phase 2 à la population, à la CLDR et à la CCATM en février 2018 – PCM finalisé. Présentation à la CLDR et CCATM en février 2019. Approbation par le Conseil communal le 20 juin 2019 (rapport final et programme d'actions de la phase 3 du PCM) – Sécurisation des traversées piétonnes via le placement d'un éclairage public spécifique. – Analyse globale de l'état, de la pertinence et de la cohérence des dispositifs ralentisseurs et des actions à entreprendre
2	**AMENAGEMENT DU BATY DE BIERWART** Création d'une placette verte			**Projet clôturé.**	– La commune a répondu à un appel à projet en février 2018 – Les travaux sont terminés. Inauguration en octobre 2021.
3	**RENOVATION DE LA POSTE ET LES ABORDS A FORVILLE** Rénovation des locaux occupés actuellement par la poste au sein du village de Forville (aménagement de l'espace intérieur et des abords)			**Projet clôturé**	– La Commune a rénové la toiture et sablé la façade. – Le remplacement des châssis a été effectué mi-octobre 2019 + des travaux d'isolation + remplacement de la chaudière. – Un appareil de retrait d'argent a été re-installé.
3	**AMÉNAGEMENT DU WARICHET A PONTILLAS** Aménagement des abords du ruisseau du Warichet (en partie zone forestière au plan de secteur): entretien des aires			Un projet d'aménagement du Warichet à Pontillas inclut un décaissement en rive droite du Seron, dans le cadre du programme de gestion des risques d'inondation. Ce projet vise à améliorer la	– Le projet remis dans la cadre du budget participatif ne pourra pas se concrétiser car le site est situé en zone forestière. La Commune a néanmoins trouvé une solution pour satisfaire à la fois les habitants et les exigences de la Région Wallonne. Une réunion s'est déroulée le 21 décembre avec le STP,

Lot	Projet et contenu synthétique	Agent traitant	Echevin	Réalisé en 2024 A compléter par les différents services	Réalisé avant 2023 (archives)
	engazonnées, petits ponts et arbres; placement d'une table de pic-nic ; mise en valeur du ruisseau et de sa biodiversité.			gestion des eaux et réduire les risques d'inondation dans la zone de Pontillas.	l'INASEP et le DNF pour finaliser le projet et évoquer les modalités de réalisation. – Le terrain sera reboisé en partie. La Commune organisera un chantier de plantations participatif. Sur la partie où passent le collecteur de l'INASEP, il est interdit de planter des arbres mais la Commune pourra placer un banc, une table et semer un pré fleuri. Un cheminement sera aménagé sur la parcelle. – Sur proposition du STP, une annexe hydraulique a été créée pour prévenir les inondations. – Ce terrain a été évoqué mais non retenu pour faire l'objet de la plantation d'une forêt comestible par le GAL. – Un projet citoyen a été déposé dans le cadre du budget participatif (porté par Dimitri Simons, membre de la CLDR). Le projet est en phase de mise en œuvre. Une réunion de coordination avait été organisée au début de l'année sur le site avec tous les intervenants concernés par le dossier (Inasep, DNF, STP, administration communale et le Contrat de Rivière Meuse aval etc.).
3	**AMELIORATION DE L'ACCES A LA LECTURE PUBLIQUE** – Garantir l'accès au livre et à divers documents (sous forme de prêt ou de consultation) ; organisation et développement d'un réseau de bibliothèques fixes et itinérantes ; promotion de la lecture et l'écriture auprès du public – Révision des lieux et horaires de passage du bibliobus est à effectuer. – Collaborations à envisager avec une commune voisine disposant d'une bibliothèque agréée, afin d'ouvrir une antenne de prêt à Fernelmont. *Le presbytère de Noville pourrait abriter cette antenne.*			**Projet clôturé**	– Une boîte à livres a été implantée ou est prévue dans chaque village (elles sont construites par Entrenam et décorées par des artistes locaux) ; – Le bibliobus passe dans toutes les écoles – Passage du BDbus – La Commune a ouvert un point lecture dans la petite école d'Hambraine, en synergie avec la province. Le mobilier est placé et une équipe de bénévoles est créée. Un coin ludothèque est aménagé au premier étage. – Des animations telles lectures publiques, contes, … – Le Point lecture existe depuis plus de 2 ans. Des ateliers ou animations sont régulièrement organisés en dehors des permanences hebdomadaires : bibliothérapie, participation à la nuit des Bibliothèque, animations pour les petits (conteries, histoires, etc.) et pour les adultes, après-midi jeux de société, rencontres avec auteurs, lâcher de livres, etc. – En décembre, le CPAS a reçu un subside pour l'achat de livres d'écrivains belges.
3	**AMENAGEMENT DE TERRAINS DE TENNIS EXTERIEURS AU HALL SPORTIF** Création des terrains de tennis extérieurs jouxtant le centre sportif et associatif	CDE	VDE	La Commune a obtenu un subside de 1.480.000 euros pour la rénovation du centre sportif (châssis, sécurisation, accès PMR, toit de la conciergerie,…) et la création de terrains de tennis et de paddle.	– 2023 : Ce projet a été remplacé par un terrain de paddle. – La commune a chargé l'INASEP d'étudier un pré-projet – Auteur de projet pour l'étude de faisabilité désigné le 02 juillet 2021. La Commune a reçu une proposition d'estimation pour 2 terrains de tennis et 2 terrains de Padel. Elle va introduire le projet pour fin janvier avec 70% de subsides.
3	**RENOVATION DES INSTALLATIONS RESERVEES AU FOOTBALL A FORVILLE** Rénovation de la buvette et des vestiaires	CDE	VDE	2024 L'ouverture des offres est prévue le 27 juin. Les travaux concernent la buvette, les vestiaires, la délocalisation et l'agrandissement du parking, la réfection du revêtement . Réunion réalisée avec la commission résultant sur une nécessité de créer une nouvelle infrastructure vestiaires + buvette Rencontre avec propriétaire jouxtant le foot de Forville : pas possible d'obtenir plus de surface donc nécessité de garder	– Un marché a été lancé pour rénover la toiture des vestiaires. La Commune attend les matériaux. – Des travaux de chauffage et électricité ont été réalisés – Les travaux de peinture ont été effectués en janvier 2019 – Un module avec des douches et des vestiaires a été placé

Lot	Projet et contenu synthétique	Agent traitant	Echevin	Réalisé en 2024 A compléter par les différents services	Réalisé avant 2023 (archives)
				aussi le site de Bierwart pour avoir assez de terrains (Hemptinne fini) Projet de réaliser un nouveau bâtiment buvette + vestiaires sur le site de Forville derrière le goal côté pâture. Projet centralisé de politique sportive --> passage en régie communale autonome début 2024	
3	**AMENAGEMENT D'UNE AIRE MULTISPORTS SUR LE BATY DE PONTILLAS** Équipement de manière conviviale afin de pouvoir permettre les jeux et la rencontre des jeunes et moins jeunes ; Rehausser la clôture située du côté de la chaussée de Namur et d'allonger la clôture rue du Baty pour permettre les jeux de ballon et garantir la sécurité ; placer 2 ou 3 jeux fixes pour jeunes enfants près des terrains de pétanque	CDE	VDE	Comme quatre-vingts autres communes wallonnes, la Commune de Fernelmont a obtenu une enveloppe de subsides dans le cadre de l'appel à projets "Cœurs de villages". Un montant de 282.549 euros a ainsi été alloué pour la revitalisation du Baty de Pontillas. Les travaux ont démarré à l'automne 2024.  Le projet du Baty de Pontillas vise à revitaliser l'espace en impliquant les citoyens, notamment avec le comité des fêtes. Après des échanges et des publications sur Facebook, le projet a été adopté. Il inclut des espaces verts, un terrain de football, un terrain de pétanque déplacé, des aires de jeux, des bancs connectés, un panneau d'information et un parking pour voitures et vélos.	– En septembre, la Commune a répondu à l'appel à projet « cœur de village ». Elle a obtenu des subsides pour l'aménagement de cet espace. – Le projet rentré est estimé à 370.005,81 Euros. Il prévoit : – Installation de bancs et de végétation favorisant la convivialité et la rencontre entre les citoyens dans le respect du cadre existant ; – Construction d'une zone de gradins naturels et d'une zone couverte de rencontre pour accueillir de petites activités locales (marché de Noël, barbecue de quartier, spectacles, ...) ; – Maintien et création de zones de jeux (foot et plaine de jeux) ; – Mise en place de zones de stationnement (autos et vélos) ; – Installation d'un éclairage adapté renforçant le sentiment de sécurité ; – Mise en place d'un cheminement piéton adapté aux PMR facilitant les déplacements – Mise en place de poubelles de tri aux abords des différentes zones ; – Mise en place d'un panneau d'information intelligent ; – Renforcement de la zone d'immersion temporaire aux abords du ruisseau. – La CLDR a demandé s'il était possible de mettre les bancs et les gradins moins proches de la route qui génère du bruit avec le trafic. – Pose de deux goals –

Lot	Projet et contenu synthétique	Agent traitant	Echevin	Réalisé en 2024 A compléter par les différents services	Réalisé avant 2023 (archives)
3	**RENOVATION ET VALORISATION DES TUMULI DE SERON, ET INTEGRATION DANS LE RESEAU DES TUMULI** Assainissement, rénovation et aménagement du site pour le mettre en valeur. Le projet se présente sur 2 axes : 1) Restauration du « monument » composé par les 3 tumuli 2) Aménagement du «site » pour le rendre plus accessible au public			**Projet clôturé**	– La Commune a reçu le certificat de patrimoine. – Les enfants des écoles ont été invités à participer aux fouilles, avec des explications sur le métier d'archéologue. On a découvert notamment une nouvelle tombe et de nouveaux vases. – La demande de permis a été introduite – Un événement était prévu lors des journées du patrimoine 2020 sur le thème « vestiges du passé ». – Les travaux sont finalisés. Il reste à établir les documents et la charte graphique pour les panneaux didactiques qui seront installés sur le site. – Inauguration en octobre 2021.
3	**CREATION D'UNE PLATE-FORME « JEUNES », CONSTITUTION D'UN RESEAU D'ADULTES REFERENTS OU D'UNE AUTRE STRUCTURE DE TYPE MAISON DES JEUNES** – Organisation de rencontres entre jeunes, en tournante dans les villages, dans le but de leur permettre de se connaître, de lancer des projets concrets, communs, fédérateurs/rassembleurs et d'échanger leurs expériences. – Engagement d'un animateur et/ou sur la création d'une maison des jeunes.	FMA	MSO	L'AMO est partenaire de la commune pour organiser des activités avec les jeunes dans la future maison multiservices. Un appel à projet a été lancé auprès des jeunes, avec un budget de 3000 euros. Un projet a été retenu.	– La soirée « jeunes talents » a été une grande réussite en 2017 et 2018 – L'opération « été solidaire » a été relancée. Les jeunes ont réhabilité le parcours VITA – La Commune a organisé des stages pour ados. – La soirée « jeunes talents » a été rééditée en 2019 – Marie Dieudonné travaille à la coordination des stages pour les jeunes – Lancement de la web app FernelMove en août 2021. fernelmove.be. Infos, activités, suggestions, quizz….pour les jeunes de 13 à 18 ans de la commune. – La Commune est affiliée à l'AMO (aide en milieu ouvert) d'Andenne. Des contacts ont été pris pour ouvrir éventuellement une antenne à Fernelmont et pour développer davantage de collaborations.
3	**CREATION D'UNE MAISON DE VILLAGE A HINGEON** A discuter avec les villageois et les groupements			**Projet clôturé**	Les associations et les habitants sont prioritaires pour utiliser l'extension qui a été construite à l'école. Ce local leur sert de maison de village.
3	**CREATION D'UNE MAISON DE VILLAGE A MARCHOVELETTE** A discuter avec les villageois et les groupements	CDE	VDE	La Commune a reçu la promesse de subsides pour l'école de Marchovelette. L'extension comprend de nouvelles classes ainsi qu'un nouveau réfectoire. Celui-ci pourra servir de maison de village. Un accès à l'aire multisports est prévu. Le projet est le résultat de nombreuses réunions de concertation avec les utilisateurs.	Le projet d'extension prévoit un réfectoire accessible séparément pour les villageois.
3	**ORGANISATION D'ACTIVITES INTERVILLAGES** Organisation d'évènements, d'animations et de jeux entre les villages de l'entité. Le but : créer du lien social et permettre aux habitants des différentes communes de se rencontrer et de se divertir ensemble. *Ce projet peut être mené par les associations, un collectif de bénévoles, et/ou les clubs des jeunes.*	FMA	MSO	Un groupe de jeunes a organisé des jeux intervillages dans le cadre d'un appel à projet lancé auprès des jeunes par la commune. Un comité jeux intervallage a été créé et organisera une deuxième édition toujours dans le cadre du subside jeunes octroyé par la Commune. Des jeunes portent un projet de jeux intervillages.	Budget participatif
3	**POSITIONNEMENT DANS UN PROJET-PILOTE, COMMUNE ETOILEE** Etablissement d'un plan d'action afin de limiter fortement la pollution lumineuse et la consommation des énergies : réflexion pour un éclairage adapté, tout en gardant le même niveau d'éclairage au sol				2023 Au mois d'avril 2023, ORES a proposé à ses communes associées 3 options d'allumage de l'éclairage public. La commune avait choisi de maintenir l'extinction générale, notamment suite à un rapport de police ne constatant aucune augmentation des vols, faits de délinquance ou accidents. Le Collège a décidé en août 2023 de rétablir l'éclairage public sur l'ensemble de la commune à partir du 1er octobre Cette décision est motivée par plusieurs éléments :

Lot	Projet et contenu synthétique	Agent traitant	Echevin	Réalisé en 2024 A compléter par les différents services	Réalisé avant 2023 (archives)
					• L'avancement du planning de remplacement des anciens luminaires par du LED. • Le sentiment d'insécurité généré, sachant que toutes les communes voisines ont rallumé l'éclairage entre minuit et 05h00. • La diminution des prix de l'énergie A l'été 2023, quand les communes avoisinantes ont rallumé leur éclairage public, il y a eu des dysfonctionnements dans certaines rues et des citoyens (plusieurs dizaines) ont manifesté un sentiment d'insécurité grandissant (vol, visibilité réduite des usagers faibles, etc.). La décision a donc été prise de rallumer l'éclairage public de Fernelmont. Toute La commune est dorénavant continue à mener avec ORES le projet de modernisation de son éclairage public par des luminaires équipés de technologie de LED, plus économique et avec régulateur d'intensité en fonction de l'heure. Actuellement, 66% du parc a été modernisé (1136 luminaires sur un total de 1708). En 2023, 100 luminaires de type NALP ont été remplacé à Marchovelette par des luminaires de type LED permettant de focaliser le flux lumineux sur la zone d'intérêt, limitant ainsi la pollution lumineuse diffuse. Ce remplacement est également couplé à une atténuation de l'intensité lumineuse dès 22h00.
3	**RECHERCHE ET MISE EN OEUVRE DE SOLUTIONS AUX PROBLEMES DE DEPLACEMENTS VERS CERTAINS LIEUX PUBLICS** Augmentation de l'offre de moyens de transport alternatifs disponibles mais également facilitation de l'usage.	ADA	VDE		Le PCM préconise de promouvoir les alternatives à la voiture et de sensibiliser la population en : – Complétant et mettant régulièrement le site web communal à jour avec les solutions de déplacements offertes – Promouvant et facilitant la pratique du covoiturage – Développant de nouveaux services de mobilité – Faisant connaitre les services de mobilité existants – Elargissant le service de taxi social – Adhérant aux nouveaux centres locaux de mobilité créés par la RW Taxi social
3	**ENCOURAGEMENT A LA MISE A DISPOSITION DE TERRAINS PUBLICS ET PRIVES POUR POTAGERS ET VERGERS PARTAGES** – Mise en place de vergers didactiques d'anciennes variétés ainsi que des potagers partagés sur des terrains communaux, en collaboration avec, notamment, le DNF, les Universités, les écoles et diverses associations locales. – Valorisation des fruits et légumes, notamment oubliés, par une distribution dans les écoles, par la fabrication de jus, etc… *Ce projet pourrait notamment se développer sur le site de l'ancien hall de voiries.*				– Un verger a été créé à côté de l'ancien hall de voiries. – Le GAL , avec son projet d'agence jardinière locale, met en place des potagers partagés – L'école de Cortil-Wodon a valorisé des pommes cueillies par les enfants via la fabrication de jus. – Le CPAS et la Commune envisagent de libérer des terrains pour la coopérative « De La Tige Cointinne » dans le but de soutenir le développement de circuits courts – Le budget participatif, mis en place en 2019, pouvait servir à soutenir ce genre de démarches

Lot	Projet et contenu synthétique	Agent traitant	Echevin	Réalisé en 2024 A compléter par les différents services	Réalisé avant 2023 (archives)
					– Le CPAS et la Commune ont libéré des terrains pour la coopérative « De La Tige Cointinne » dans le but de soutenir le développement de circuits courts. Deux projets du budget participatif sont en lien avec ce projet.
3	**MISE EN PLACE D'UNE MAISON MULTISERVICES DANS LE PARC D'ACTIVITES ECONOMIQUES** Mise en place d'une maison multiservice comprenant un espace de co-working, des bureaux, des locaux de réunions, un point poste, une halte-garderie ou une crèche d'Imaje, etc… dans le PAE de Noville les bois.			La CLDR se demande si ce projet est toujours d'actualité. Il conviendrait d'interroger le BEP et le CEFER.	Une rencontre avec le BEP a été organisée pour les interroger sur la faisabilité du projet
3	**EXAMEN DE L'OPPORTUNITE DE CREATION DE STRUCTURES DE TYPE ATELIERS RURAUX**			2024 : information de Mme Della Faille sur le projet de modules pour PME dans le zoning. La CLDR juge que ce projet répond bien aux objectifs de développement de l'économie locale du PCDR mais elle ne considère pas que la FP 3.16 soit réalisée. Elle suggère de se laisser encore la possibilité de créer un « vrai » atelier rural dans un village si un porteur de projet se manifeste (boulanger, artisan,…)	2023 : La CLDR a suggéré d'entamer une réflexion à ce sujet en 2023
3	**ELARGISSEMENT DES LIEUX DE VENTE DE PRODUITS LOCAUX** Utilisation des lieux existant tels que les groupes d'achat commun et les commerces locaux.			La CLDR a émis les suggestions suivantes : – Etant donné le peu de producteurs locaux à Fernelmont, il conviendrait d'encourager les agriculteurs à « produire local ». Cela pourrait faire l'objet d'un débat en commission agricole ou d'un projet du GAL Meuse@campagnes. – Pour aider les producteurs existants, il faudrait faire davantage de publicité sur les lieux de vente et les producteurs, via des focus dans le bulletin communal, des informations régulières sur les réseaux sociaux, une rubrique sur le site web communal, etc… – La Commune pourrait inviter les producteurs locaux à tenir un stand au marché du jeudi ou un stand, regroupant tous les produits locaux, pourrait être tenu dans le jardin du presbytère par l'animateur (trice) du futur « tiers lieu » (voir point ci-dessous). – La commune pourrait aussi organiser un marché « spécial produits locaux » de temps en temps.	– Petit marché de Noville. – Le GAL a pour objectifs de promouvoir les produits locaux et en faciliter l'accès pour le consommateur. – Trois nouveaux points de vente à Bierwart (2) et Franc-Waret (1) – Davantage de promotion du petit marché sur la page facebook – Durant les mois de mai à septembre, organisation d'un apéro mensuel lors du petit marché – Plusieurs lieux de vente de produits locaux sont ouverts (Ferme Delcourt, Ferme de Graux, Ferme du Vieux Tilleul, O bonheur des gens,…) – Projet de halle intégré au projet de maison rurale polyvalente
3	**CREATION D'UN MAILLAGE DE MOBILITE DOUCE INTRA ET INTER-VILLAGES** – Identification d'ouverture et d'amélioration de chemins ruraux et de sentiers ; Aménagement et/ou sécurisation de voies de jonction entre les villages pour cyclistes et piétons, pour les déplacements « quotidiens» et de loisirs ; – Réalisation, édition et distribution d'une carte de ce réseau ; Entretien du réseau ; Promotion des informations générées notamment sur le site « balnam.be »	ADA	VDE	La CLDR a émis les remarques suivantes : • 2 poteaux sont tombés : l'un près de Montigny, l'autre près de la ferme de Frocourt. • Pour la promenade des tumuli, il serait intéressant d'indiquer le sens de la balade.	– Des trottoirs ont été aménagés rue de Branchon et à Hingeon – Le PCM préconise : ✓ D'équiper les principales voies de circulation de trottoirs ✓ De valoriser, réhabiliter, entretenir les sentiers ✓ De créer un réseau d'itinéraires piétons entre les villages ✓ De réaliser une cartographie des sentiers et itinéraires piétons ✓ D'organiser des actions/événements de sensibilisation ✓ De créer un réseau d'itinéraires cyclables communal ✓ De créer des itinéraires de liaison avec les pôles voisins

Lot	Projet et contenu synthétique	Agent traitant	Echevin	Réalisé en 2024 A compléter par les différents services	Réalisé avant 2023 (archives)
				• Il serait intéressant de placer un panneau près des tumuli avec les tracés de l'ensemble des promenades, de couleur différente, et une indication des distances. • Il semble que le panneau placé sur la place de Noville soit périmé et illisible. A vérifier.	✓ De rendre le réseau de voiries cyclable ✓ De sécuriser les traversées de voiries principales / prioritaires – V. Dethier a créé un groupe de travail sur les sentiers et réseaux intervillages. Il réfléchit notamment à la création d'une liaison entre Noville et Forville via l'ancien Vicinal. Dans le PCDR, ce tronçon n'était pas mentionné. Il n'était question que du vicinal entre Noville et Franc-Waret. Suite à l'étude du PCM, il semble que la liaison Noville-Forville soit plus aisée à mettre en œuvre plus rapidement. Cela n'empêche pas de poursuivre la réflexion sur la liaison Noville-Franc Waret. – Dans son PST, la Commune a mis les actions favorisant la mobilité douce en priorité 1 – Le Collège a accepté la proposition de la CLDR de créer un GT « chemins et sentiers » – Mise en place de boucles de liaison-intervillages matérialisés par du balisage. Info disponible: https://www.fernelmont.be/loisirs/balades-circuits-boucles/liaisons-inter-villages-boucles-cyclo-pietonnes
3	**CREATION DE LOGEMENTS PUBLICS** Etudier spécifiquement des projets de logements et mettre en œuvre les infrastructures relatives. Ex : • Bâtiment communal mis en location à Seron. • Des logements privés et/ou publics intergénérationnels, de mixité publique, maison mitoyennes créés sur les parcelles communales situées entre la rue de Seressia et la RN80 à Pontillas, *Le BEP dans le cadre d'une AMO va étudier et programmer le nouveau quartier.* • Les terrains communaux de Robu pour des logements privés et/ou publics (community land trust, logements intergénérationnels, à prix modérés, éco-quartier etc) • Le site de l'ancien hall de voirie à Noville-Les-Bois • La ZACC de Marchovelette (15 Ha)	–	–	– Obtention de subsides DR pour le bâtiment rue Mahy – Depuis 5 ans, de nouveaux besoins existent en matière de logement pour les réfugiés. La Région Wallonne a approuvé l'octroi d'une aide de 12,455 millions d'euros au profit des communes, des CPAS et de la société wallonne du logement (SWL) en vue de soutenir le relogement des ressortissants ukrainiens. L'accord vise l'acquisition, par les communes, de logements modulaires d'une, deux et trois chambres. Les logements visés seront déplaçables, transportables, équipés, finis et munis d'un mobilier de base. Ils seront opérationnels et prêts à être occupés. Fernelmont s'est portée candidate pour l'acquisition de 2 ou 3 modules. Ils seraient placés à Pontillas et devraient arriver en 2023. – Les travaux d'équipement du terrain sont réalisés (eau, électricité et égouts). Donc le permis est en cours (+abords, allées etc)	– Une conférence sur l'habitat groupé a été organisée le 4 octobre 2017 – L'AIS pourrait mettre en location le bâtiment communal à Seron. – Le Foyer namurois a racheté l'ancienne gendarmerie pour augmenter l'offre de logements publics – Le projet de Pontillas (création d'un écoquartier mixte (public/privé) a été présenté par le BEP au Collège – Dans le PST, la rénovation du logement sis rue de la chapelle à Forville en logement public à loyer modéré est en priorité 1. Il en est de même pour l'intégration d'une charge d'urbanisme imposant, dans le cadre de constructions multiples, la mise en gestion d'un logement auprès de l'AIS. – Inauguration au printemps 2021 de l'ancienne gendarmerie – Le BEP a rédigé le cahier des charges relatif au marché public de de travaux en vue de la création de l'écoquartier à Pontillas (marché conjoint avec SWL). Ce cahier des charges est à l'examen à la Commune et à la SWL. Dès OK des 2 parties, il sera soumis au Conseil Communal pour approbation. Le marché pourra ensuite être lancé. –

LES PROJETS DU LOT 0

A. Projets non-clôturés
B. Projets clôturés

A. Projets non-clôturés

PROJET	Réalisé en 2024	Réalisé avant 2023 (archives)
Agrandissement des écoles qui le nécessitent	Les travaux sont en cours à l'école de Marchovelette	– La Commune a reçu la promesse de subsides pour l'école de Marchovelette. L'extension comprend de nouvelles classes ainsi qu'un nouveau réfectoire. Celui-ci pourra servir de maison de village. Un accès à l'aire multisports est prévu. Le projet est le résultat de nombreuses réunions de concertation avec les utilisateurs. – Les travaux à Foville, Hingeon et Marchovelette sont terminés. – Une extension à Marchovelette est prévue. Le permis a été déposé. – Un projet a été déposé à la FWB pour l'école de Bierwart – Le dossier de l'école de Marchovelette a été adjugé, il est actuellement à l'approbation du pouvoir subsidiant (fédération wallonie-bruxelles). – L'auteur de projet a été désigné pour l'école de Bierwart, l'étude va commencer. – L'extension de l'école de Hemptinne a été refusée en programme prioritaire.
Actions d'information du citoyen sur l'agriculture, les producteurs et produits locaux, dont organisation de rencontres thématiques entre agriculteurs et non-agriculteurs	Ce type de projet pourrait être repris par le GAL dans sa nouvelle programmation.	– La Commission agricole mène une réflexion sur la rédaction de nouvelles chroniques agricoles dans les bulletins communaux – Mr LEHANE (Faune et biotope) consulte les agriculteurs. Les panneaux MAEC ont été réalisés et attendons d'être informés par Mr LEHANE des lieux où ces MAEC ont été mises en place pour procéder au placement des panneaux.

		– Le GAL mène des actions dans ce domaine
Mesures de prévention et de gestion des inondations, de lutte contre l'érosion des sols	Le projet "Mesures de prévention et de gestion des inondations, de lutte contre l'érosion des sols" bénéficie de deux subventions PGRI de la Wallonie : 91.017 € en décembre 2021 et 175.000 € en décembre 2022, pour renforcer la résilience face aux inondations. SHER Ingénieurs-Conseils a été mandaté en 2024 pour réaliser les études nécessaires. La première tranche de l'étude comprend trois lots (Hemptinne, Pontillas, Marchovelette) et son rapport final est attendu début janvier 2025. Fin 2024, le Collège communal a validé les 11 projets listés dans le "rapport formel", incluant l'étude hydrologique, la création de zones d'immersion, l'acquisition de barrières anti-inondation, et des travaux de déviation des écoulements. Ce rapport regroupe les projets que la Commune souhaite mettre en œuvre grâce aux subventions obtenues.	– En mars 2022, le service travaux de la Commune de Fernelmont a pris l'initiative de procéder à la création d'une banquette inondable en rive droite de la Soile en aval du pont de la place d'Hemptinne, afin d'augmenter la capacité du lit mineur et abaisser la lame d'eau sur la place. Des travaux de protection de la Rue Dans les Prés ont été entamés par le SPW en novembre 2022. Des nouvelles fascines ont ainsi été installées par les ouvriers communaux à Pontillas (Rue de Narmont) et à proximité de la Ferme du VertBois. En décembre 2022, des annexes hydrauliques ont été créées, sous la supervision du STP, par le service travaux au Warichet (Pontillas). – Deux projets réalisés en 2018 – Le programme d'entretien des fossés montre son efficacité – Plusieurs réunions ainsi que des visites de terrain ont été organisées avec les différents intervenants (CIGER, INASEP, contrats de rivière, etc…). L'inventaire des points noirs a été actualisé. Un programme d'actions est prévu. – Le STP a été contacté pour le nettoyage des ruisseaux. – 4 lieux prioritaires ont été identifiés. La vingtaine d'agriculteurs concernés seront rencontrés individuellement pour les aider à mettre des solutions en place. – Ces mesures ont été détaillées dans le bulletin communal en 2021. – Une fascine a été placée à l'angle de la rue de Fontenelle et de Forville à Cortile-Wodon. – A Tillier, une fascine a été placée rue du Cygne, près de la fleuriste. Elle a été complétée par l'aménagement d'une tournière enherbée, validée par natagriwal. Une haie pourrait éventuellement aussi être plantée que la parcelle de l'agriculteur, pour mieux diriger le flux des eaux. – Une troisième fascine a été placée à Hemptinne.

		– Suite à la réunion citoyenne de septembre 2021, différentes actions ont été menées ou sont en cours : rue du chenisse à Marchovelette, place Saint Pierre à Seressia. – Une étude sur la Soile à Hemptinne a été effectuée par le SPW. La Commune vient de recevoir les premiers résultats mentionnant des solutions à envisager pour réduire les risques d'inondations. – Concernant les problèmes de riverains de parcelles agricoles, des avis techniques leur seront fournis pour mettre en place des solutions dans leur jardin. Des actions de sensibilisation des agriculteurs à certaines pratiques sont également prévues. – Le Gouvernement wallon a octroyé une enveloppe budgétaire à la Commune suite aux inondations, pour lui permettre de financer des travaux. Une liste de travaux éligibles existe mais la Commune attend des informations complémentaires. – A Tillier, suite aux dernières inondations, le pont menant à 'étang de pêche a été détruit. En accord avec le SPW, le propriétaire effectue des travaux sur le cours d'eau, avec l'intervention d'Ecocure. – Depuis les évènements pluvieux extrêmes et les coulées boueuses et inondations qui en ont résulté la Commune de Fernelmont a fait appel à la cellule Giser de la Wallonie pour étudier trois bassins versants particulièrement impactés à Tillier, Marchovelette et Forville. Plusieurs aménagements ont déjà été réalisés et d'autres sont encore en cours de mise en œuvre. A noter le placement d'une fascine à l'angle des rues de Forville et de Fontenelle au coin d'une parcelle agricole exploitée par Thierry Gauthier. Les aménagements réalisés ont prouvé leur efficacité lors des récents évènements pluvieux. – Depuis l'été dernier et les nouveaux évènements pluvieux particulièrement dévastateurs, plusieurs nouveaux dossiers sont traités par les services. A noter également qu'une réunion de concertation avec le Grand Public a eu lieu en septembre dernier. C'était une première en Wallonie. Elle réunissait l'ensemble des acteurs de l'eau

		wallon et a grandement été appréciée par les personnes présentes.
Mise en œuvre des actions du PAEDC (plan d'actions énergie durable et climat)	En 2024 Fernelmont a été sélectionnée avec 4 autres communes dans le cadre d'un subside obtenu par le BEP, pour élaborer une stratégie de rénovation immobilière communale au niveau énergétique (50 bâtiments communaux sont concernés) et pour créer une communauté d'énergie renouvelable solaire. Un groupe de travail est mis en place et le Collège souhaite qu'un membre de la CLDR en fasse partie. Ce groupe sera animé par la coordinatrice POLLEC (Politique locale Energie – climat). Il devrait se réunir 3 ou 4 fois, le temps de définir la stratégie. Les autres membres sont : Didier Delatte, Philippe Renotte et Louis Lambert (politiques) ; Clément Cassart, Cécile Demaerschalk, Adrien Dahin et Sébastien Frère, le Directeur financier ; Les directeurs des écoles communales ; un membre de la CCATM (E. Roelen). En 2023, la Commune de FERNELMONT a répondu à l'appel à candidature POLLEC 22 dans l'objectif de financer pendant trois ans l'engagement d'un·e coordinateur·trice en vue de poursuivre la mise en oeuvre et de suivre son plan d'action ENERGIE-CLIMAT. Le poste était occupé jusque-là à temps partiel par le conseiller en énergie. La nouvelle coordinatrice a débuté sa mission le 29 décembre 2023 et sera chargée de mettre en œuvre un programme comportant 6 actions, à savoir : - Communication autour du PAEDC,	– Une borne pour véhicules électriques a été installée au hall sportif – Il est prévu de donner des informations sur toutes les économies effectuées à l'administration communale – La Commune a acheté un véhicule électrique – Projet d'énergies renouvelables pour le hall de sport et la future maison rurale polyvalente à NLB, via le GAL – Inauguration des éoliennes – V. Dethier a créé un GT « transition écologique » – Le verdissement du parc automobile communal et du CPAS sont en priorité 1 dans le PST. – Le remplacement de l'éclairage public par des sources économes en énergie et en entretien est prévu en priorité 1 dans le PST. 384 luminaires ont été remplacés en 2019 – L'année 2021 voit la concrétisation du projet Biomasse par l'installation d'une chaudière à plaquettes BOIS au Centre Sportif et Associatif de Fernelmont. L'installation est dimensionnée pour subvenir aux besoins en chaleur de la future Maison Rurale Polyvalente (MRP) qui prendra place à côté du Centre Sportif. Le marché est en cours d'adjudication. Son inauguration est envisagée au printemps 2022. – Est prévu également au PST, l'installation d'une petite éolienne sur le site du Centre Sportif. – Le projet de CREATION D'UN MAILLAGE DE MOBILITE DOUCE INTRA ET INTER-VILLAGES constitue également un des volets du PAEDC (cfr ci-dessus)

	- Formation et sensibilisation des acteurs locaux (notamment les écoles), - augmentation de la biodiversité/ et lutte contre le ruissellement, - plateforme de rénovation énergétique, - véhicule électrique partagé avec les citoyens, - charges urbanistiques et environnementales	
Sécurisation des abords de l'espace de rencontre et de jeux de Tillier	– Affectation du budget qui était prévu pour la RN 80: La RW a en effet prévu un budget d'un million d'euros pour un projet de piste cyclable à Franc Waret. Vu le caractère peu réaliste d'un tel projet, pour ne pas perdre ce budget, la Commune de Fernelmont a demandé s'il ne pourrait pas plutôt servir pour la régionale à Tillier. Rien n'est encore décidé à ce sujet. – La CLDR a signalé qu'une haie gêne la circulation le long de cette chaussée et a demandé à la Commune de prévenir le propriétaire.	
Placement d'abribus et, en attendant, d'une dalle de béton aux arrêts de bus pour avoir les pieds au sec	La commune compte +/- 60 arrêts de bus. Il n'existe actuellement pas de cadastre de l'état des arrêts de bus et de leurs niveaux d'équipements. La commune dégage chaque année un budget à l'ordinaire pour l'aménagement d'arrêts de bus "Pieds Sec". Etant en zone rurale, certains arrêts se situent sur des accotements herbeux, le long de fossés, … L'objectif de la mesure est d'offrir la possibilité aux usagers d'attendre le bus sur des arrêts avec un revêtement de sol permettant de garder les pieds aux secs. Voici la liste des arrêts qui ont été équipés durant la mandature: • Rue de la Tour à Noville-Les-Bois (+placement d'un abri) ; • Rue des Combattants à Noville-Les-Bois (+placement de deux abris) ; • Rue Albert 1er à Noville-Les-Bois;	La CLDR a suggéré de faire un relevé des abribus non utilisés et des arrêts où il n'y a aucun aménagement. Cette mission pourrait être confiée au GT mobilité ou à un nouveau GT créé par la CLDR. La Commune est en attente d'un comptage des montées et descentes de bus à chaque arrêt. Des aménagements seront effectués prioritairement aux endroits où il y a un nombre significatif de gens qui montent et descendent et uniquement sur voiries communales étant donné que sur les voiries régionales cela ne dépend pas de la commune. Le PCM a réalisé un cadastre complet des arrêts de bus et préconise de rendre les arrêts accessibles, confortables et sécurisés

	• Rue de la Chasse à Marchovelette ; • Rue Delvaux à Cortil-Wodon ; • Avenue de la Libération à Forville ; • Rue Saint-Antoine à Franc-Waret Les arrêts à aménager sont choisis en fonction du nombre des montées/descentes fourni par le TEC et le niveau d'équipement actuel de ces arrêts. En attente des données du TEC	

B. Projets clôturés ou abandonnés

PROJET	Etat d'avancement
Embellissement des cours de récréation dans les écoles	**Projet clôturé.** Toutes les cours ont fait l'objet de plantations, pavage,…
Réalisation d'un répertoire pour donner de l'information aux aînés sur les services existants (en caractères lisibles)	**Projet clôturé.** Le répertoire a été réalisé dans le cadre du budget participatif par le conseil consultatif des aînés. Il a été distribué en mai 2022 à tout habitant de plus de 60 ans.-
Projet avec les écoles pour instaurer dans leur programme certains «devoirs de mémoire » : *rencontre des aînés pour en apprendre davantage sur la guerre, un type d'artisanat, une profession particulière disparue, des moments forts de l'histoire du village, des contes et légendes d'autrefois, des conseils pratiques de jardinage, de cuisine, etc…*	Projet annuel, récurrent, **clôturé.** Activités réalisées dans plusieurs écoles
Étude ATL (accueil extra-scolaire)	**Projet clôturé.** Une présentation a été faite à la CLDR

PROJET	Etat d'avancement
Augmentation de la publicité sur l'ensemble des services existant à Fernelmont en matière de petite enfance	**Projet clôturé.**
Engagement d'un animateur professionnel pour les jeunes	**Projet clôturé.** Engagement de Marie Dieudonné
Réalisation d'une consultation des jeunes	**Projet clôturé.**
Octroi de subsides communaux et d'aide logistique pour les nouveaux projets émanant de groupes de jeunes	**Projet clôturé.** Réalisé sur demande des groupes
Participation à l'opération « été solidaire »	**Projet clôturé.**
Mise en place du conseil communal des enfants	**Projet clôturé.**
Organisation par le CCCA d'activités fédératrices ouvertes à tous: *conférences, débats, projections de films*	**Projet clôturé**
Collaborations avec l'antenne UTAN d'Éghezée	Réalisé (article BCO). **Projet clôturé**
Explications aux habitants (communication écrite) et organisation d'une conférence avec la police sur les techniques de prévention	**Projet clôturé**
Organisation de campagnes de sensibilisation et d'éducation au code de la route	Dans les écoles **Projet clôturé**
Organisation de séances de remise à niveau pour le permis de conduire pour les aînés et sensibilisation des jeunes	**Projet clôturé**
Incitation des particuliers à faire appel à l'AIS Andenne-Ciney pour la location de leur bien	– Article dans le BCO – Séance d'information le 02/10/2017 – Chaque fois que la Commune envoie l'avertissement pour la taxe « logements inoccupés », elle donne une info sur l'AIS (une fois par an) **Projet clôturé**
Recensement et lutte contre les immeubles inoccupés	**Projet clôturé** (recensement + taxe)
Installation d'une commission agricole	**Projet clôturé** (Commission installée)
Désignation d'une personne de référence pour les agriculteurs à l'administration communale	**Projet clôturé**

PROJET	Etat d'avancement
Partenariat entre le CPAS et l'ASBL Article 27	**Projet clôturé**
Placement de défibrillateurs accessibles et organisation de formations pour les utiliser	– Formation organisée pour l'ensemble des clubs sportifs (initiative CSAF) – Tous les défibrillateurs sont placés **Projet clôturé**
Création d'une page facebook officielle	**Projet clôturé**
Création d'un Repair Café	**Projet clôturé**
Création d'une appli des associations	**Projet clôturé**
Organisation d'une fête/salon des associations, artistes et artisans d'art	**Projet clôturé** (Week-end 9 et 10 septembre 2017 à la découverte de Fernelmont)
Elargissement des portes ouvertes du hall de sport à l'ensemble des associations sportives locales (pas uniquement celles qui occupent le hall)	**Projet clôturé** (tous sont invités).
Engagement d'un coordinateur de projets sociaux, économiques et culturels	**Projet clôturé** (engagement de Marie Dieudonné)
Réalisation par les commerçants d'un guide détaillé sur le commerce local y compris le commerce ambulant	**Projet clôturé** (guide distribué le 20 juin 2017)
Solution(s) au problème de fibre optique dans la zone d'activités économiques	**Projet clôturé** (problème résolu)
Soutien au développement du CEFER et de ses activités	**Projet clôturé**
Information aux habitants sur les entreprises de la zone d'activité économique *(information complète sur le site Internet et encart signalétique dans le BC)*	Articles dans le BCO **Projet clôturé**
Ouverture d'un marché le jeudi à Noville-Les -Bois	**Projet clôturé**
Nettoyage de berges et des ruisseaux (catégorie 3) ; Curage du ruisseau de Pontillas	Partenariat STP et BEP. **Projet clôturé**
Participation de la Commune à la semaine sans pesticide : *conférences, quartier en santé, maraîchage bio*	Participation chaque nannée de manière récurrente. **Projet clôturé**
Lutte contre les invasives	En cours, récurrent . **Projet clôturé**
Identification par l'INASEP des zones inondables sur l'ensemble du territoire communal	**Projet clôturé**
Application de mesures visant à améliorer la qualité des eaux souterraines et de surface, en partenariat avec les Contrats de rivière	Plans d'actions des contrats de rivière. **Projet clôturé**

PROJET	Etat d'avancement
Distribution de fascicules et brochures *(réalisés par le BEPet le contrat de rivière)* et courrier envoyé aux personnes concernées pour rappeler la législation et trouver une solution au problème de pollution dans les ruisseaux de Franc-Waret *(accumulations de déchets ménagers et autres déchets)*	**Projet clôturé** (CRMA)
Information de la population sur les projets environnementaux que mène la Commune : *plan Maya, jardin communal didactique, projet Biodibap, projet d'aménagement du nouveau bâtiment de police gestion différenciée des espaces verts, fauchage tardif, sentier « bio » à Cortil…*	Effectué régulièrement. **Projet clôturé**
Aménagement de la zone arrière de la Maison communale en espace favorable à la biodiversité (espace classé "Réseau Nature" par Natagora) : *création d'une mare, plusieurs prés fleuris, des haies mellifères pour encadrer le terrain, plantation d'un petit verger d'arbres fruitiers dans le fond de la parcelle, installation d'une ruche et aménagement du mur jouxtant une parcelle voisine palissé avec des arbres fruitiers (Biodibap)*	**Projet clôturé** 3 ruches
Aménagement des abords du Centre Sportif de Fernelmont *(Plan Maya)*	**Projet clôturé** Quatre carrés délimités par des plessis qui accueilleront des fleurs endémiques aptes à procurer pollen et nectar aux insectes butineurs.
Aménagement d'un jardin à la rescousse de la biodiversité à l'arrière de l'école communale de Marchovelette *(Biodibap)*	**Projet clôturé** Un petit espace dédié à la culture d'arbres fruitiers de variétés anciennes (pommiers et poiriers) sous forme d'un labyrinthe ludique.
Participation annuelle aux journées wallonnes de l'Eau	Fait chaque année. **Projet clôturé**
Installation de panneaux photovoltaïques à la Maison communale et à l'Atelier communal de voirie (action du PALE)	**Projet clôturé**
Assainissement du chancre (ferme à l'abandon) au centre de Marchovelette	**Projet clôturé**
Entretien du parcours VITA et du barbecue	Rénové par les jeunes via Eté solidaire en 2018. **Projet clôturé**
Réaménagement des terrains de pétanque derrière l'église de Bierwart	**Projet clôturé**
Augmentation du nombre de terrains de pétanque à Marchovelette, aménagement d'une terrasse et placement de bancs autour des terrains	**Projet clôturé**
Installation d'un congélateur dans la cuisine et solution au problème d'humidité dans la maison de village de Pontillas	**Projet clôturé**
Réparation de la toiture de la salle communale de Noville-Les-Bois	**Projet clôturé**
Aménagement d'une rampe d'accès PMR à l'église de Hingeon	
Création de deux aires de covoiturage à proximité des accès autoroutiers	**Projet clôturé.**

PROJET	Etat d'avancement
	Une aire est réalisée ; l'autre en travaux
Organisation de rassemblements encadrés pour se rendre à l'école à vélo	Chaque année, La Commune adhère au projet « Emile le serpent mobile » **Projet clôturé**
Participation au carrefour des générations	Edition en 2017 **Projet cloturé**
Projet « papy-mamy surfeurs », à l'initiative du Conseil communal consultatif des aînés	Réalisé en 2016. **Projet cloturé**
Information/promotion des chambres d'hôtes et gîtes	– Information complète sur le site Internet – Deux séances d'info ont été organisées par le GAL **Projet clôturé**
Information (via le bulletin communal) aux habitants sur le transport par des bénévoles organisé par le CPAS	Communication large effectuée en 2019, dans le cadre du « Taxi Social » **Projet clôturé**
Création d'une plate-forme numérique des associations	– Organisation d'un GT ; – Contacts pris avec le BEP ; – Exposé du GAL Meuse@campagne sur la plateforme « communecter » à la CLDR en juin 2019 – Séance d'information aux associations en décembre 2019 **Projet clôturé**
Séances d'info « jeunesse » (partir à l'étranger, jobs d'étudiant,..)	**Projet clôturé**
Elargissement des sujets abordés par le CCCA : *mise en place d'un dialogue entre mouvements d'aînés pour réaliser des activités communes ou complémentaires les unes par rapport aux autres afin de varier les offres ; avis sur les projets d'aménagements ; actualisation permanente de la liste des lieux problématiques en termes d'accès pour les personnes âgées ; etc….*	✓ Participation du CCCA à la plateforme provinciale des CCCA ✓ Nouveau CCCA **Projet clôturé**
Poursuite des travaux relatifs à l'aménagement des chemins agricoles; « remembrement »	**Projet clôturé**
Mesures pour encourager des bénévoles et des "repreneurs" dans les associations : rédaction d'articles dans le bulletin communal pour présenter les associations, leurs activités et leur objet social	**Projet clôturé** Articles de le bulletin communal

PROJET	Etat d'avancement
Application de mesures préventives et répressives visant à améliorer la propreté/ Sensibilisation de la population à l'entretien des haies et à l'entretien des abords de leur maison (trottoirs, rigole, feuilles, neige,…)	**Projet clôturé** – Be wapp : ambassadeurs de la propreté – le Conseil des enfants a réalisé des grands panneaux de sensibilisation à la propreté qui seront placés dans les villages – Consultation en ligne des habitants sur la plateforme de la FRW – Sélection des projets par la CLDR – Démarrage d'un plan local propreté – Engagement d'un agent constatateur – Participation de la commune au projet de ramassage de canettes – La Commune a élaboré un « plan local propreté » qui a été avalisé par la Wallonie et qui est valide jusqu'en 2024. – Ce PLP reprend 8 fiches « action » : ✓ Fiche 1 : pilier répression réalisée puisqu'un agent constatateur a été engagé et des formations sont en cours ✓ Fiche 2 Utilisation application FIXMYSTREET : agent constatateur utilise cette application pour situer les dépôts clandestins et informer le Service Travaux ✓ Fiche 3 : diffusion d'articles sur le thème de la propreté via réseaux sociaux : en cours (information sur les actions réalisées par le BEP Environnement en matière des déchets + publication sur PLP) ✓ Fiche 4 : Panneaux « site sous surveillance » réalisés et vont être placés aux endroits problématiques + candidature déposée en vue d'obtenir un subside pour l'achat de matériel vidéosurveillance ✓ Fiche 5 : poubelles de voiture réalisées => distribution via commerces et stations-services va être réalisée ✓ Fiche 6 : cendriers à placer à l'entrée des supermarchés, Night & day et restaurants => à réaliser
Aménagement paysager dans le PAE de Noville-Les-Bois; Entreprises «nature admise ». Ce projet s'étendant du nord au sud du PAE vise à la verdurisation et le développement de milieux diversifiés dans la zone humide existante, la mise en place d'une balade pédestre ainsi que la gestion des eaux pluviales en provenance des entreprises.	**Projet clôturé** Signature d'une charte locale le 22 octobre 2015 (BEP, Fernelmont, SPW et CEFER). - Le projet vise à favoriser le développement de la biodiversité aux abords des entreprises et dans les deux parcs d'activités économiques situés sur la Commune de Fernelmont. – Le projet est coordonné par le BEP qui a réalisé :

PROJET	Etat d'avancement
	Phase 1 : un diagnostic environnemental pour déterminer le potentiel Phase 2 : des pistes d'actions et les enjeux Phase 3 : des fiches-projets <u>13 projets pour améliorer le cadre de vie du parc d'activité de Fernelmont (Noville-les-Bois) :</u> 1 aménagement du thalweg 2 aménagement d'un couloir écologique en bordure ouest du pae 3 aménagement d'un alignement d'arbres haute tige le long de la rue petite bolette 4 plan d'actions ciblées par entreprise 5 création d'une liaison piétonne verte entre le pae et le bois du tronquoy 6 aménagement écologique du bassin d'orage 7 aménagements didactiques et exemplatifs en faveur de la biodiversité sur la parcelle communale au sein du pae 8 plan de fauche tardive le long de la rue ernest montellier 9 plan global d'aménagement de la parcelle au sud 10 réalisation d'une charte en faveur de la biodiversité et du cadre de vie àl'attention des entreprises 11 mise en place d'un label à attribuer à l'entreprise du pae la plus eco dynamique 12 gestion écologique des parcelles non encore mises en œuvre 13 aménagement des deux ronds-points Concernant le projet d'aménagement d'un alignement d'arbres haute tige le long de la rue petite bolette : Installation d'une haie fruitière: plantation de 100m de haies d'arbustes à petits fruits dans la zone dite « petite bolette».(mesures d'accompagnement environnementales concernant le projet éolien à Marchovelette(EDF Luminus) en 2018. une dizaine d'entreprises ont déjà bénéficié d'aménagement dans le cadre du projet « plan d'actions ciblées par entreprise » (plantation de haies, création d'un pré fleuri, installation de nichoirs et d'hôtels à insectes…) - Concernant le projet d'aménagements didactiques et exemplatifs en faveur de la biodiversité sur la parcelle communale au sein du pae : plantations de haies (doubles), ainsi que de sorbiers, le long de la parcelle et sur les surfaces enherbées

PROJET	Etat d'avancement
	du site de l'ATELIER COMMUNAL(Rue du Tronquoy, 26). >Un hôtel à insectes a également été installé. Les travaux d'aménagement du Thalweg ont débuté en septembre 2020. Le Cheminement a été dessiné. Le revêtement est placé. Le muret de rétention d'eau est en cours d'achèvement. Les plantations seront réalisées très prochainement. Inauguration en 2022
Placement de bancs dans les villages	**Projet clôturé** Bancs placés sur le Baty de Bierwart et sur la place de Hemptinne dans le cadre du budget participatif Pontillas : bâty Franc-Waret : espace commun Pré Saint Martin Forville : espace Saule Bastrée Noville-les-Bois : jardin communal Marchovelette : inclus dans le projet aire multisport Association des services techniques communaux aux projets développés

BP

- Faire une liste du matériel qui a été acquis lors des différents BP avec les coordonnées des personnes à contacter, à disposition des associations
- Intégrer la balade « moulin des éolienne » dans les circuits existants
- Boucle du bois de Tronquoy – signalisation à rénover

Divers :

ANNEXE 3: TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW
	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2013[1] PwDR 2014-2020 : Mesure 7.4			

Etat du patrimoine :		
Le bien est-il toujours propriété communale ?	**Oui**	**Non**
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le/la Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		

Le bien est-il loué ?		**Oui**	**Non**
Si le patrimoine est loué[2] à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.			
Date d'approbation de la convention de location par le/la Ministre (article 3 de la convention)			
Recettes et charges			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	

[1] Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

[2] Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Bénéfices[3] = recettes moins charges		Montant annuel	
Réaffectation des bénéfices			

Fonctionnement du projet et utilisation du bien [4]	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion…)	

[3] *En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.*

[4] *A titre d'exemple*

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, …

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, …

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,..)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL ET DE SES GT

<table>
<tr><td>Année de l'installation de la CLDR</td><td>Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur</td><td>Dernière date de la modification de composition de la CLDR[5]</td><td>Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur[6]</td></tr>
<tr><td>2014</td><td>2014</td><td>La CLDR comporte xxx membres.
Au 31/12/2024, elles étaient toutes occupées par des membres actifs, sauf une place d'effectif, vacante en fin d'année, pour le village de Bierwart.

Xxx nouvelles candidatures ?
démissions ?</td><td>Un nouveau ROI a été approuvé par la CLDR le 17 mars 2021 et par le Conseil communal le 25 mars 2021.</td></tr>
<tr><td colspan="4"></td></tr>
<tr><td>Dates des réunions de CLDR</td><td>22 janvier 2024
19 juin 2024
21 octobre 2024</td><td rowspan="2">Nombre de présents</td><td>24 présents – 9 excusés
22 présents – 7 excusés
16 présents – 6 excusés</td></tr>
<tr><td>Groupes de Travail Biodiversité</td><td>22 janvier 2024
07 février 2024
27 mai 2024</td><td>11 présents – 3 excusés
7 présents – 6 excusés
8 présents – 4 excusés</td></tr>
<tr><td colspan="4">Réflexion sur l'opération de développement rural</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></tr>
<tr><td colspan="4">Propositions de projets à entreprendre</td></tr>
</table>

[5] Merci de joindre en annexe la délibération du conseil communal approuvant la modification de la composition de la CLDR (si changement <50% pendant l'année écoulée). Dans le cas d'un changement de composition de plus de 50%, merci d'utiliser le formulaire 3 disponible sur le guichet des pouvoirs locaux.

[6] Merci de joindre en annexe le ROI approuvé accompagné de la délibération du conseil communal (si changement pendant l'année écoulée).

Numéro fiche-projet	
Intitulé du projet	
Priorité du projet	
Calendrier d'exécution	

Commune de Fernelmont

Annexes

Comptes-rendus des réunions de la CLDR

La Commune de
FERNELMONT

Havelange, le 24 janvier 2024

FERNELMONT – opération de développement rural

Compte-rendu de la réunion de la CLDR du 22 janvier 2024

Présents :
Anne PARADIS, Christelle PLOMTEUX, Pierre LICOT, Louis LAMBERT, Maryse HENEFFE, Xavier STASSART, Georges DUPONT, Marie-Bénédicte LARIDANT, Julie NELISSE, Emile ROELEN, Michel RODEMBOURG, Stéphane VIROUX, Stéphanie MARCHAL, Etienne PIETTE, Julien LEMAIRE, Vincent MATHIEU, Dimitri SIMONS, Sylvie TROUSSART-KINET, André THOMAS, Marc BAUDOIN, Quentin PURNODE, Aurélien NOEL, Anne-Marie PETERS
Administration communale : Clément CASSART
FRW : Anne-Marie DE MOOR

Excusés :
Vincent DETHIER, Nicolas HUBERTY, LOUIS HOUBOTTE, Chantal CARLIER d'ODEIGNE, Selim HAKHIM, Laurence GRANVILLE, Lucie BURETTE, Jean DELCOURT, Jean-Michel ROSTENNE

Absents et non-excusés :
Tommy PERMIGANAUX, Nicolas KATCHYNSKY

Les membres du GT biodiversité étaient invités à la première partie de la réunion.
Présents :
Aurélien NOEL, Françoise HILGER, Anne TUERLINCKX, Samuel VANDER LINDEN, Philippe NIVELLE, Simon LEHANE, Yves LECOCQ, Philippe MASSART, Vincent BAILLEZ (DNF), Louis LAMBERT, Marie-Bénédicte LARIDANT
Excusés :
Jean-Michel ROSTENNE, Rose-Marie LAURENT, Vincent DETHIER

Autres invités présents à la première partie de réunion :
Vanessa SUBLET, coordinatrice POLLEC de Fernelmont
Corentin COOLS, Conseill'haies chez Faunes et Biotopes

……

1. Informations sur les aménagements de sites de grand intérêt biologique, par Samuel Vander Linden, coordinateur du comité local Mehaigne du Contrat de Rivière Meuse Aval

Dans le cadre des réflexions du GT Biodiversité, fin 2022, S. Vander Linden et AM. De Moor ont présenté au Collège l'opportunité qui se présentait pour la restauration de certains sites d'intérêt biologique, via l'appel à projet « résilience Biodiversité climat » lancé par la région wallonne. Le Collège a décidé de contacter les propriétaires des sites suivants :

- Marais de Hingeon / Pontillas (site de grand intérêt biologique)
- Propriété Isaac sur les Ruisseaux de Montigny et Seron (site de grand intérêt biologique)

- Marais de Cortil-Wodon (site de grand intérêt biologique)
- Prairie abandonnée rue du Pré des Boeufs à Forville (site d'intérêt en zone humide)

Les propriétaires de deux sites ont répondu :

- Propriété Isaac sur les Ruisseaux de Montigny et Seron (site de grand intérêt biologique)
- Marais de Cortil-Wodon (site de grand intérêt biologique)

Une visite de terrain a été organisée avec la Commune, le contrat de rivière, le DNF, Faunes et biotopes et Natagriwal afin de donner des explications aux propriétaires sur les subsides (100% RW) et les possibilités de restauration. Une fois leur accord donné, les propriétaires ont reçu des propositions d'aménagements (voir ci-dessous).

<u>Intérêt du Marais de Cortil-Wodon :</u>



<u>Projet :</u>



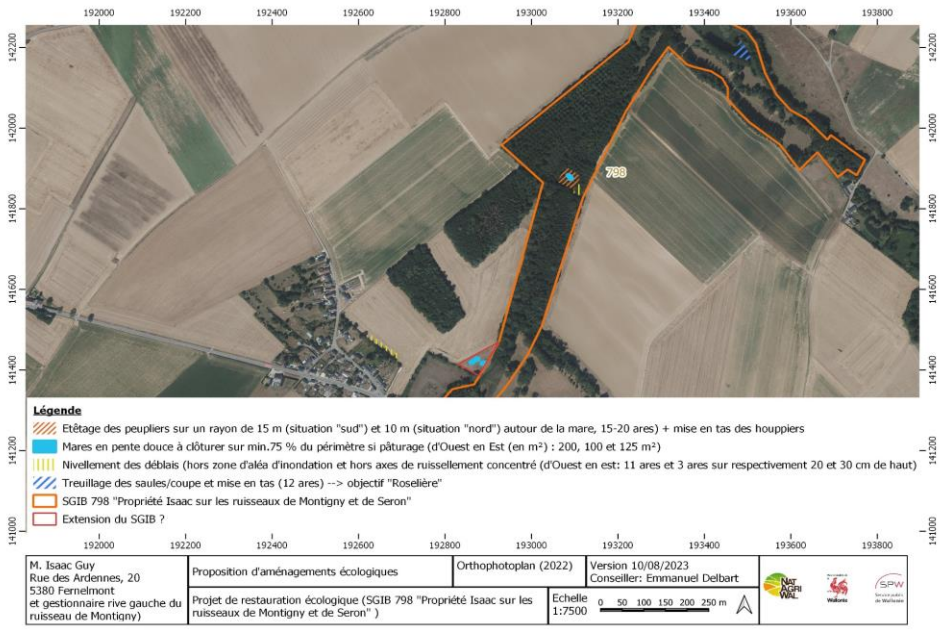
La restauration des tous les saules est trop onéreuse dans le cadre de ce subside. D'autres moyens seront recherchés par la suite pour ce faire. Par la suite, des discussions pourraient être menées avec un agriculteur riverain pour essayer de diversifier ses pratiques sur les terrains alentours.

Les propriétaires ne souhaitent pas donner un accès au public à leur propriété.

<u>Intérêt de la propriété Isaac :</u>



<u>Projet :</u>



Mr Isaac a pris contact avec l''exploitant des prairies qui n'étaient pas clôturées sur le ruisseau de Seron et l'agriculteur a fait le nécessaire.

Les projets vont être soumis au DNF en juin pour réalisation des aménagements fin 2024/début 2025, si accord. Il faut espérer que ces deux projets auront valeur d'exemple pour d'autres propriétaires par la suite.

2. Informations sur le diagnostic des endroits propices aux plantations sur le territoire de Fernelmont, par Corentin Cools, Conseil'haie chez Faune et biotopes

A la demande du GT Biodiversité, la Commune a commandé une cartographie des zones potentielles de plantation de haies et d'arbres sur le territoire à Faune et Biotopes.
Dans le cadre de l'opération Yes We plant, une équipe de spécialistes de la plantation, les Conseil'haies, offre en effet aux communes un service d'accompagnement gratuit, technique et administratif, de l'identification à la mise oeuvre en passant par la conception de leurs nouveaux projets de plantation de haies et d'arbres.

C. Cools présente la méthode et les résultats du travail.

Méthodologie :

- Phase 1 : pré-cartographie

Le travail informatique s'est effectué sur le logiciel QGIS. Pour cette étape, des couches de données spatiales issues de la base de données du Service Public de Wallonie, des couches WMS disponibles en lignes (WalOnMap) et des données fournies par la commune de Fernelmont ont été utilisées. Lors de cette étape, les bords de route en fauchage tardif ont été exclus, car considérés comme ayant déjà un intérêt en termes de biodiversité. Toutefois, une partie des linéaires analysés sont ceux qui avaient déjà été sélectionnés lors d'un précédent projet mené par Faune et biotopes, or cette précédente sélection n'avait pas considéré ce critère. L'emploi de l'ensemble de ces données a permis de mettre en évidence à l'échelle du territoire communal les zones à prospecter, c'est-à-dire les zones sur lesquelles l'identification des zones potentielles pour la plantation devait se faire. Il s'agissait exclusivement des accotements de voiries gérés par la commune et des terrains appartenant à la commune.

- Phase 2 : Prospection en ligne

La prospection en ligne visait à identifier les zones potentielles propices et libres d'occupation pour accueillir des haies ou arbres. Cette étape se réalise par l'observation croisée des zones à prospecter en vue aérienne à l'aide d'orthophotos les plus récentes possibles et en vue réelle sur les voies publiques avec GoogleStreetView. De telles observations permettent d'exclure au maximum les zones déjà occupées par des haies ou des arbres. Les zones inoccupées sont ainsi ajoutées au projet cartographique sous forme d'une couche vectorielle de linéaires représentant les « zones potentielles de plantation ».

- Phase 3 : Prospection sur le terrain

La prospection sur le terrain vise à observer les différents linéaires tracés lors de la prospection en ligne. Elle permet de valider ces derniers et, au besoin, d'effectuer des corrections. Lors de cette prospection, des informations plus facilement perceptibles sur le terrain sont collectées comme la largeur des bas-côtés, la présence de fossés, de ronciers et de recru ligneux. Des

photos des zones identifiées ont été prises pour constituer une base de données consultable a posteriori. Certains endroits n'ont pas pu être photographiés et sont remplacés par une capture d'écran de GoogleStreetView ou de photos aériennes.

- Phase 4 : Analyse des données et priorisation

Les zones potentielles de plantation ont été analysées dans l'objectif de fournir un ensemble de zones à prioriser selon la facilité de mise en oeuvre.

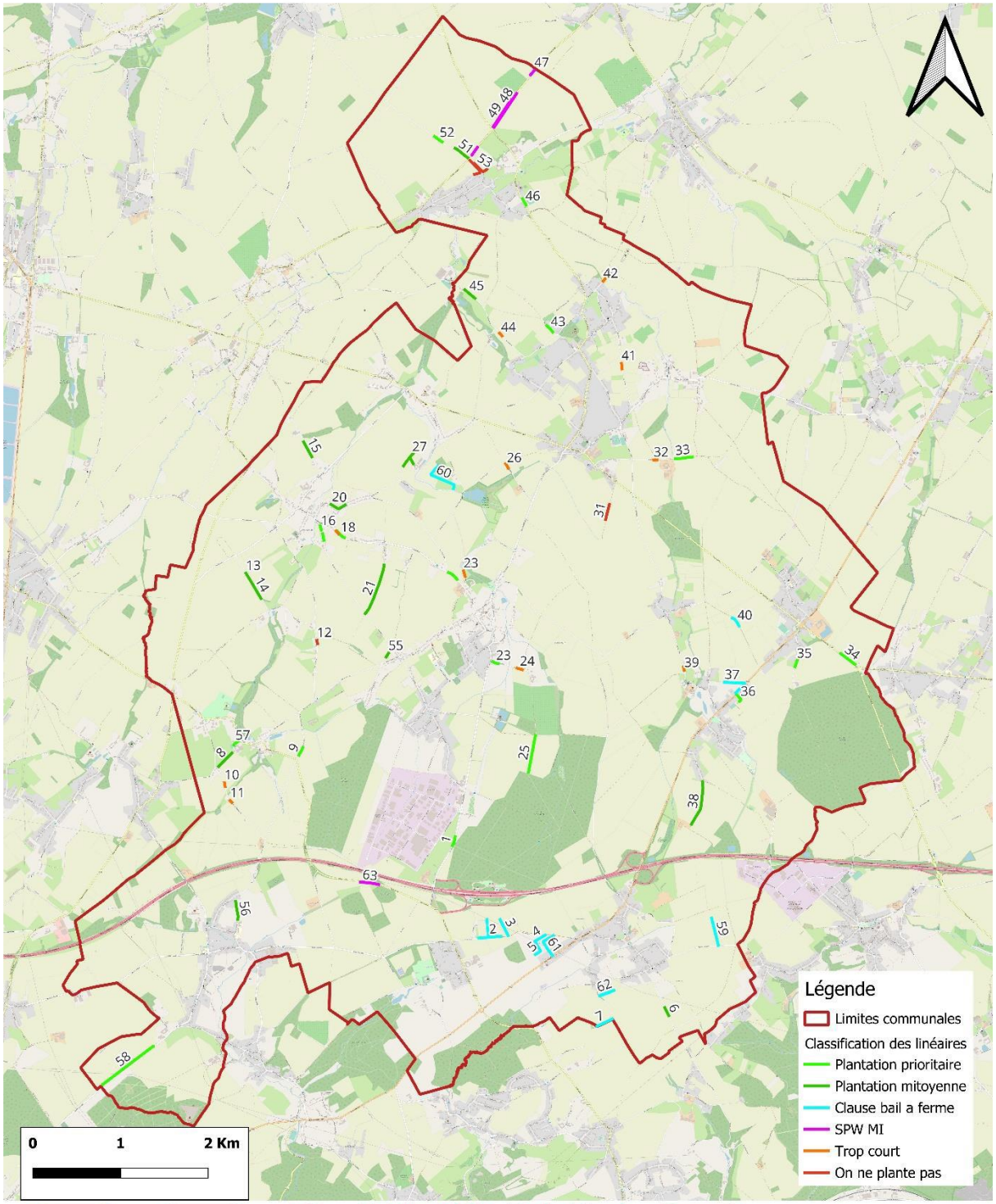
Parmi ces zones, une priorisation a été effectuée afin de répondre aux objectifs territoriaux de la commune qui sont principalement d'atténuer les aléas de ruissellement et d'inondation. Ce travail servira de base de discussion aux décideurs et services techniques de la commune ainsi que toutes les parties prenantes afin de les orienter dans la priorisation et la concrétisation des futures plantations.

<u>Résultats :</u>

Le résultat de ce travail prend la forme d'une carte avec l'ensemble des zones potentielles de plantation de haies et d'arbres Cette carte reprend 10 km de zones potentielles identifiées à l'échelle du territoire de la commune. Cela semble peu mais, tenant compte du fait que la commune est située en Hesbaye, ce n'est pas étonnant.

	Hors zone de fauchage tardif	Zone de fauchage tardif	Total (m)
Zones potentielles de plantation de haies et d'arbres	7953	2543	10498
Plantation prioritaire sur emprise communale	1216	1547	2764
Plantation mitoyenne	2281	604	2886
Terrain communaux	3101	0	3101
SPW MI	1205	0	1205
Trop court pour la subvention	150	392	542
Prospecté mais non retenu	175	453	628

Cartographie des zones potentielles de plantation



YES WE PLANT

Auteur : Corentin Cools
Date : 06-11-23
EPSG : Lambert Belge 72

Suites :

Le Conseill'haie recommande de :

1. Fixer un objectif de plantation annuel et sélectionner sur base de la cartographie les zones de plantation pour 2023-2024, 2024-2025, etc.,
2. Concerter les citoyens et agriculteurs concernés par les projets de plantation approuvés au point précédent,
3. En fonction des étapes précédentes, concevoir les plans de plantation de haies et d'arbres sur les zones de plantation,
4. Identifier les soutiens financiers (BiodiverCité, plants gratuits, SPGE pour les terres de cultures en bordure de cours d'eau, Yes We plant, ….) et introduire la demande
Définir les modalités de suivi et d'entretien à travers un plan de gestion,
5. Choisir le type d'opérateur des travaux de plantation. La commune peut avoir recours à ses ressources techniques internes, envisager des chantiers participatifs citoyens et/ou externaliser le travail par une entreprise,
6. Solliciter les plants gratuits ou réaliser un marché public pour l'achat des plants et/ou les travaux de plantation. Prioriser le choix d'un fournisseur de plants locaux permet de soutenir l'économie locale.
7. Planter les arbres et haies. La période idéale de plantation s'étale sur les troisièmes et quatrièmes semaines de novembre, autour de la Sainte Catherine, jusqu'à la mi-mars,
8. Suivre et entretenir les plantations.

Le Collège a décidé de confier le travail de priorisation et de conception du plan pluriannuel au GT Biodiversité, en concertation avec le service travaux, vu l'entretien qui sera nécessaire par la suite.

Avis de la CLDR et du GT

- Il serait intéressant de présenter ce travail à la commission agricole.
- Disparition d'une haie le long d'un chemin, signalée par Mme TUERLINCKX (Mme la Bourgmestre prend note et se renseigne).
- Il faudrait envisager également le potentiel le long de terrains du CPAS, de la Fabrique d'église, … : OK pour le CPAS, par contre la Fabrique d'église est un propriétaire privé.
- Il serait utile de fournir des informations sur Yes We plant aux particuliers via notamment le bulletin communal.
- Pour augmenter le potentiel, il faudrait repasser sur les zones de fauchage tardif exclues de l'analyse. Ce n'est pas prévu dans la mission du conseiller'haie. Cependant, cela pourrait être fait lorsque le SPW réalisera une cartographie des zones propices aux plantations pour tout le territoire Wallon , comme cela semble être en projet.
- Il faudrait intégrer les zonings dans l'étude : celui de Noville est un zoning vert où il y a déjà des concertations au niveau des plantations. Pour Ecolys, des normes existent.

3. Informations sur les projets « BiodiverCité » 2021, 2022, 2023, 2024 + subside plantations « Yes We plant »

Projets BiodiverCité 2021

	Intitulé de l'action	Subside (€)	Dépense(€)	Commentaire(s)
1	Distribution de plants aux particuliers dans le cadre de la semaine de l'arbre 2022	2000	1990,30	Terminé. La distribution a eu lieu le 26 novembre 2022.
2	Création d'une mare dans le cimetière nature de Hemptinne	3000	0	Abandonné. En effet une formation préalable était requise pour les ouvriers communaux. Un subside avait donc été sollicité lors de l'appel à projets BiodiverCité 2022 pour y remédier. Mais elle n'a pas pu être organisée (voir tableau suivant)
3	Animations pour enfants sur les mares naturelles	150	0	Cette animation est proposée gratuitement par la Cellule de coordination du Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents. Elle fera partie du n nouveau plan d'actions du contrat de rivière.
4	Installation d'abris pour chouettes chevêches et chauve-souris	1000	0	En cours. Le projet est porté par le conseil des enfants. Les Services techniques ont réalisé les nichoirs à chouette et abris à chauves-souris. Les dépenses ont été prises en charge par Fern'Extra. Pascal Goset a transmis les coordonnées GPS des endroits avec du potentiel pour accueillir cette chouette. Sur cette base, Patricia Raison a effectué les recherches et a transmis à Stéphanie GRIVILLERS les coordonnées des propriétaires des lieux. Stéphanie devait contacter Monsieur GOSET en vue de l'organisation d'une activité lors du placement de ces nichoirs mais finalement ça n'a pas abouti à quelque chose de concret.
5	Panneaux indiquant les mesures prises par les	2000	1614,62	En cours. Les panneaux sont réalisés. Simon Lehane (Faune et biotopes) a identifié 7 implantations différentes qui seront susceptibles d'être vues régulièrement depuis une route ou un chemin agricole. Les panneaux seront placés dans les semaines à venir.

	agriculteurs en faveur de la biodiversité			
6	Support papier sur la thématique de la mare naturelle	350	0	Abandonné car ce type de brochure existe déjà. http://environnement.wallonie.be/publi/education/creer_mare.pdf
	TOTAL	8500	3604,92	

Projets BiodiverCité 2022

	Intitulé de l'action	Subside (€)	Dépense(€)	Statut	Commentaire(s)
1	Formation d'une équipe d'ouvriers communaux pour aménager et gérer des milieux naturels et semi-naturels, et pour conseiller les habitants en matière de biodiversité	1000	0		Abandonné car NATAGORA a suspendu l'organisation de cette formation.
2	Plantations d'une haie double rang sur une parcelle communale le long d'une voirie et d'une pâture, et pose d'une clôture de protection	5326,8	**?**		En cours. Les plantations ont été reportées une première fois suite au décès du fils de l'exploitant. Les plantations sont finalement prévues à la mi-février 2024.
3	Plantations le long de la clôture et du ruisseau sur le Baty de Pontillas	275	0		Un Projet « Cœur de village » pour le Baty de Pontillas a vu le jour. Les plantations seront financées par ce subside, dans le cadre de ce projet.
4	Distribution d'arbres lors de la Journée de l'Arbre 2023	2000	4350		Terminé. La distribution a eu lieu le 17 novembre 2023.
5	Placement de panneaux didactiques sur les oiseaux liés au milieu agricole, les	1500	**?**		En cours. Natagora - Cœur de Wallonie porte le projet. Ph Burgeon a réalisé un projet de panneaux. Ph. Massart va finaliser le projet en y ajoutant des photos et le Graphiste de Natagora conclura le projet et se chargera de

	chauve-souris et la haie naturelle				l'impression des panneaux. Ils seront placés très prochainement.
	TOTAL	10101,80	2000		

Projets BiodiverCité 2023

La Commune a reçu l'accord pour les subsides en décembre 2023. Les 7 projets doivent être réalisés pour le 1er mars 2025 au plus tard.

	Intitulé de l'action	**Subside (€)**
1	Journée de l'arbre 2024	2500
2	Prairie fleurie et verger didactique de variétés anciennes dans le zoning près de chez Delsart	1880
3	Plantation d'une haie à Pontillas sur le terrain où seront implantés les modules logements pour réfugiés	1000
4	Panneaux didactiques au jardin de Montigny et au chemin du Wez	800
5	Conférences : • Lors de la bourse aux plantes, le 20 avril : Ateliers « jardiner sans pesticides » par ADALIA • Lors de la nuit de l'obscurité en octobre : Voyage d'immersion nocturne dans la nature, par A. TUERLINCKX • Lors de la journée de l'arbre fin novembre : Comment planter une haie sauvage et nourricière	400
6	Formation de l'agent en charge des cimetières à l' "aménagement des cimetières et conception paysagère"	225
7	Aménagement d'un jardin cinéraire « vert » dans le cimetière de Noville Les Bois (aire de dispersion minérale surélevée, cavurnes, urnes en PT avec intégration paysagère et espace de recueillement avec bancs)	1475
	TOTAL	**8280**

Appel à projet BiodiverCité 2024

Le Collège souhaite rentrer une fiche-projet pour la distribution d'arbres en 2025. **Il mandate le GT Biodiversité pour faire d'autres propositions de projets, en dehors des plantations et et panneaux didactiques.** En effet, en ce qui concerne les plantations, le plan pluriannuel est nécessaire au préalable et, en ce qui concerne les panneaux didactiques, il vaut mieux avoir

les résultats de l'inventaire commandé à Natagora sur les espèces végétales et animales présentes sur le territoire.

Subsides « plantations via Yes We Plant »

- Droit de tirage de 45.816 € pour Fernelmont à utiliser avant le mois de décembre 2027.
- Les projets de plantation en zone forestière au Plan de Secteur ne sont pas éligibles sauf exception avec autorisation du chef de cantonnement forestier concerné. Les plantations doivent également être réalisées en pleine terre.
- Ce soutien peut être utilisé pour les plantations respectant les critères suivants :
  - Plantations d'arbres, d'arbustes et plants de haies
  - Essences indigènes dans la liste de la RW
  - Plantations réalisées sous forme de haies, de bosquet, d'alignements d'arbres ou d'arbres isolés.
- Ce droit de tirage ne couvre pas :
  - La déminéralisation ;
  - Le paillage non biodégradable ;
  - La plantation de verger ;
  - La microforêt ;
  - La plantation hors sol ;
  - Le traitement phytopharmaceutique ;
  - L'achat du matériel nécessaire à la réalisation des travaux.

Une fois le plan pluriannuel de plantations approuvé, la Commune pourra utiliser ce droit de tirage ou les subsides BiodiverCité pour ses plantations. Les deux sources de financement sont complémentaires.

5. Approbation du compte-rendu de la réunion du 12 décembre

Le compte-rendu est approuvé sans remarque. Il peut dès à présent figurer sur le site ODR.

6. Composition de la CLDR

La CLDR acte la démission de Mélanie Harzé, qui représentait Hingeon et le décès de Mr Penning, qui représentait Cortil-Wodon.

Trois places sont vacantes : Bierwart, Hingeon, Cortil-Wodon. Les membres sont invités à en parler autour d'eux.

7. Approbation du rapport annuel de la CLDR 2023

Le rapport, comportant le bilan 2023 et le programme 2024, est approuvé par la CLDR moyennant quelques modifications apportées à la proposition transmise avec l'invitation. Celles-ci sont intégrées dans le document en annexe.

Après discussion, la CLDR décide **d'abandonner la FP 2.4. PLACEMENT ET UTILISATION DES PANNEAUX D'INFORMATION CITOYENS.** S'il est important de continuer à fournir des informations via d'autres moyens que les réseaux sociaux et les sites internet, vu la fracture numérique, ce type de panneaux ne semble plus nécessaire car ils ne seront vraisemblablement pas beaucoup utilisés. Les associations distribuent des toutes boites et des panneaux communaux sont déjà mis à disposition dans les villages. Par ailleurs, la CLDR oense qu'il sera difficile de trouver un endroit de passage dans chaque village et hameau ainsi qu'un bénévole pour sa gestion et son entretien.

8. Participation d'un membre de la CLDR au groupe de travail « Patrimoine immobilier communal »

Fernelmont a été sélectionnée avec 4 autres communes dans le cadre d'un subside obtenu par le BEP, pour élaborer une stratégie de rénovation immobilière communale au niveau énergétique (50 bâtiments communaux sont concernés) et pour créer une communauté d'énergie renouvelable solaire.

Un groupe de travail est mis en place et le Collège souhaite qu'un membre de la CLDR en fasse partie. Ce groupe sera animé par la coordinatrice POLLEC (Politique locale Energie – climat). Il devrait se réunir 3 ou 4 fois, le temps de définir la stratégie. Les autres membres sont : Didier Delatte, Philippe Renotte et Louis Lambert (politiques) ; Clément Cassart, Cécile Demaerschalk, Adrien Dahin et Sébastien Frère, le Directeur financier ; Les directeurs des écoles communales ; un membre de la CCATM (E. Roelen).

Le nouveau décret sur les communautés d'énergie renouvelable vient d'être approuvé par la RW. Dans un premier temps, la commune souhaite se limiter à des bâtiments communaux. Par la suite les communautés pourraient s'étendre à des particuliers.

Prochaine réunion de la CLDR le 19 juin 2024 à 19h30.

Annexe 4 au rapport DR de la Commune de Fernelmont :
RAPPORT 2023 DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL ET DE SES GT (version du 24 janvier 2024)

Année de l'installation de la CLDR	**Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur**	**Dernière date de la modification de composition de la CLDR**	**Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur**
2014	2014	La CLDR comporte 37 membres. Au 31/12/2023, elles étaient **toutes occupées par des membres actifs**, sauf une place d'effectif, vacante en fin d'année, pour le village de Bierwart. Lors de la réunion du **24 avril,** La CLDR a accepté la candidature de Madame Carlier d'Odeigne pour représenter le village de Marchovelette. Le **26 septembre,** la CLDR a acté de la démission de Madame Pascale Marlier qui représentait le secteur social. Elle a accepté la candidature de Madame Stéphanie Marchal, sur base de la réserve de candidatures. La CLDR a acté la démission de Benjamin Vermaut (Bierwart), le **12 décembre**. Elle a également été informée du souhait de Cannelle Charlet de démissionner (secteur économique). Toutefois cette dernière est d'accord de rester membre, le temps de trouver quelqu'un pour la remplacer.	Un nouveau ROI a été approuvé par la CLDR le **17 mars 2021** et par le Conseil communal le **25 mars 2021**.
Dates des réunions de CLDR durant l'année écoulée	1er février 2023 24 avril 2023 26 septembre 2023 12 décembre 2023	**Nombre de présents** 23 présents et 6 excusés 23 présents et 8 excusés 17 présents et 8 excusés 18 présents et 12 excusés	

Dates des réunions du GT Biodiversité	16 janvier 2023 15 février 2023 19 avril 2023 24 avril 2023 (réunion facultative en même temps que la CLDR) 25 mai 2023 : formation « Des pistes pour une gestion écologique des cimetières» en salle et sur terrain par Alexis Billon, Chargé de mission 'Cimetières Nature' chez Ecowal	15 présents et 4 excusés 13 présents et 4 excusés 15 présents et 2 excusés 4 présents 10 présents
Dates des réunions du GT patrimoine	13 novembre 2023	14 présents et 7 excusés
Dates de réunions du GT santé (conseil consultatif de la santé)	7 février 2023 25 avril 2023 11 septembre 2023 6 novembre 2023 5 décembre 2023	10 présents et 1 excusé 9 présents et 2 excusés 15 présents et 2 excusés 13 présents et 2 excusés 11 présents et 1 excusé

Réflexion sur l'opération de développement rural en 2023

En 2023, plusieurs projets du PCDR ont bien avancé. La CLDR s'est réunie 4 fois. Les GT « patrimoine » et « Biodiversité » se sont réunis à plusieurs reprises. La Commune a créé un conseil consultatif de la santé composé de 17 membres dont 6 de la CLDR.

Avancées des projets en 2023

Lot 1

- **FP 1.1. CRÉATION D'UNE MAISON MULTISERVICES ORIENTÉE NUMÉRIQUE DANS LE PRESBYTÈRE DE NOVILLE-LES-BOIS** : Les travaux sont en cours de finalisation fin 2023. La Commune a répondu à l'appel à projet « Territoire intelligent SMART CITY » de la région Wallonne pour

l'équipement numérique du lieu et le développement d'une application participative qui s'appellera « Fernelmont à la Carte « et a obtenu un subside de 68.200 euros. Un budget de 50.000 euros a été voté par le Conseil communal pour l'achat de mobilier. Un agent chargé du tourisme et de la culture a été recruté en 2023. Cet agent sera basé dans le bâtiment pour assurer notamment l'accueil touristique et l'animation du lieu qui est baptisé « La F@brik ».

- **FP 1.2. RÉNOVATION DU BÂTIMENT COMMUNAL SITUÉ RUE MAHY EN LOGEMENTS TREMPLIN ET AMÉNAGEMENT DE SES ABORDS :** L'architecte désigné par la Commune a présenté son avant-projet à la CLDR, pour avis.
- **FP 1.3. CRÉATION D'UNE LIAISON DOUCE, CYCLO-PIETONNE, entre Forville – Noville et Franc Waret** : La Commune a introduit en 2023 une demande de subsides DR pour ce projet mais elle n'a pas été approuvée cette année en raison des balises budgétaires inhérentes à la politique de développement rural.

- **FP 1.6. RÉALISATION D'UNE ÉTUDE DU POTENTIEL ECOLOGIQUE EXISTANT + Mise en œuvre :** En 2023, La Commune a obtenu une subvention « BiodiverCité » pour un montant de 8280 € pour les projets suivants : Journée de l'arbre 2024 (2500 €); prairie fleurie et verger didactique de variétés anciennes (1880 €); plantation d'une haie à Pontillas (1000 €); Panneaux didactiques (800 €); Conférences (400 €); Formation cimetières (225 €); Jardin cinéraire au cimetière de Noville-les-Bois (1475 €). Le GT Biodiversité s'est réuni à plusieurs reprises (cf. dates plus haut). A la demande du GT et de la CLDR, la Commune a fait réaliser un diagnostic des endroits propices à la plantation sur le territoire par un conseill'haie de faune et biotopes. Ella a aussi commandé à Natagora une étude sur les espèces présentes dans la commune. Celle -ci sera réalisée en 2024.
- **FP 1.7. MISE EN PLACE D'ACTIONS DE PROMOTION ET DE CONSEILS RELATIFS A LA SANTE :** Un Conseil consultatif de la Santé a été mis en place. Des personnels de la santé et des membres de la CLDR ont été désignés pour faire partie dudit Conseil. Il se réunit environ tous les 2 mois afin d'organiser des animations de sensibilisation.
- **FP 3.20. CREATION D'UNE MAISON RURALE POLYVALENTE et FP 2.10. HALLE (remontées en lot 1 par la CLDR) :** L'appel d'offres de services pour un bureau d'études n'a pas été lancé car le Collège réfléchissait à la création d'une régie communale autonome pour gérer ce projet. La décision de créer cette structure a été prise fin de l'année. La CLDR a demandé qu'une consultation des futurs utilisateurs soit organisée. Un sondage en ligne a été envoyé fin d'année à 137 associations et groupements visant à connaître les besoins des usagers et à guider l'étude d'un avant-projet. Les résultats de ce sondage seront dépouillés en 2024.

Lot 2

- **FP 2.1. CREATION ET ENTRETIEN D'UN CIRCUIT PATRIMOINE :** En collaboration avec la Commune, le GAL et la FRW, le GT « patrimoine » a réalisé une farde comprenant 10 fiches de balades « petit patrimoine ». Toutes les boucles sont en ligne sur CIRKWI. Un jeu totemus a été réalisé sur la boucle de Noville Les Bois. Les membres du groupe se sont chargés de la distribution de la farde chez les propriétaires, dans les hébergements touristiques, lieux publics et commerces locaux.

- **FP 2.3. AMENAGEMENT DE LA PLACE COMMUNALE DE HEMPTINNE :** A la demande de la CLDR, la Présidente et la FRW ont organisé une réunion citoyenne à Hemptinne en mars afin de vérifier s'il y avait toujours une demande de réalisation de ce projet du PCDR et, le cas échéant, quels aménagements étaient souhaités. La CLDR a été informée des résultats de cette consultation. La Commune a fait actualiser la fiche projet par la FRW et a introduit une demande de subsides « développement rural » en décembre 2023.
- **FP 2.6. AMENAGEMENT D'UNE AIRE CONVIVIALE, DE JEUX DE SPORT A HINGEON :** A la demande de la CLDR, la Présidente et la FRW ont organisé une réunion citoyenne à Hingeon en mars afin de vérifier s'il y avait toujours une demande de réalisation de ce projet du PCDR et, le cas échéant, quels aménagements étaient souhaités. La CLDR a été informée des résultats de cette consultation. Une partie du projet a été retenue dans le cadre du budget participatif. Pour le reste, la Commune compte introduire une demande de subsides DR en 2024 ou 2025.
- **FP 2.9. DEMARCHES VERS LES NOUVEAUX ARRIVANTS ET SOUTIEN DE L'ORGANISATION DE RENCONTRE ENTRE ANCIENS ET NOUVEAUX HABITANTS** : Mise à jour (fond+ forme) de la brochure d'accueil, quizz interactif sur la commune, distribution d'un pack de bienvenue,… Augmentation du nombre de participants à la réception en 2023. La commune continue à soutenir logistiquement l'organisation d'événements tels que bbq de quartier, fêtes de village, parades Halloween, soupers, etc. + organisation de différents événements comme des inaugurations d'espaces de convivialité, …
- **FP 2.12. DEVELOPPEMENT D'INITIATIVES EN FAVEUR DES AINES ET INTERGENERATIONNELLES :** Un projet intergénérationnel a été mené par le CCE, FernExtra et le CCCA à la résidence des Sources avec l'édition d'un cahier reprenant des souvenirs des aînés. Organisation d'après-midis jeux de société, Ciné débat conjoint CCE et CCCA, etc. Présence de l'intergénérationnel dans les activités organisées (au Point lecture, lors d'inaugurations, par les écoles, etc.).

Lot 3

- **FP 3.2. AMÉNAGEMENT DU WARICHET A PONTILLAS :** Un chantier participatif de plantations a été organisé en avril. Trente habitants dont 15 enfants étaient présents et ont planté 150 arbres d'une douzaine de variétés différentes. Un cheminement, suivant le collecteur de l'INASEP, a été créé en zone tondue, entouré de près fleuris.
- **FP 3.4. AMENAGEMENT DE TERRAINS DE TENNIS EXTERIEURS AU HALL SPORTIF :** Le dossier pour 2 terrains de tennis et 2 terrains de paddle a été déclaré recevable par Infrasport en juin 2023. L'avant-projet a été transmis à Infrasport en octobre 2023.
- **FP 3.5. RENOVATION DES INSTALLATIONS RESERVEES AU FOOTBALL A FORVILLE :** Une réunion réalisée avec la commission a abouti à la nécessité de créer une nouvelle infrastructure vestiaires + buvette. Suite à la rencontre avec le propriétaire jouxtant le foot de Forville il s'est avéré impossible d'obtenir plus de surface donc nécessité de garder aussi le site de Bierwart pour avoir assez de terrains. La commune a le projet de réaliser un nouveau bâtiment buvette + vestiaires sur le site de Forville derrière le goal côté pâture.
- **FP 3.6. AMENAGEMENT D'UNE AIRE MULTISPORTS SUR LE BATY DE PONTILLAS :** La Commune a obtenu des subsides « Cœur de village » pour l'aménagement de cet espace. Le projet rentré est estimé à 370.005,81 Euros. Le dossier projet a été envoyé au SPW, en attente de réponse.

- **FP 3.11. ORGANISATION D'ACTIVITES INTERVILLAGES :** Un groupe de jeunes a organisé des jeux intervillages dans le cadre d'un appel à projet lancé auprès des jeunes par la commune. Un comité jeux intervillages a été créé et organisera une deuxième édition toujours dans le cadre du subside jeunes octroyé par la Commune.
- **FP 3.12. POSITIONNEMENT DANS UN PROJET-PILOTE, COMMUNE ETOILEE :** Au mois d'avril 2023, ORES a proposé à ses communes associées 3 options d'allumage de l'éclairage public. La commune avait choisi de maintenir l'extinction générale, notamment suite à un rapport de police ne constatant aucune augmentation des vols, faits de délinquance ou accidents. Le Collège a décidé en août 2023 de rétablir l'éclairage public sur l'ensemble de la commune à partir du 1er octobre. Cette décision est motivée par plusieurs éléments : L'avancement du planning de remplacement des anciens luminaires par du LED ; Le sentiment d'insécurité généré, sachant que toutes les communes voisines ont rallumé l'éclairage entre minuit et 05h00 ; La diminution des prix de l'énergie. Fin 2023, Actuellement, 66% du parc a été modernisé (1136 luminaires sur un total de 1708). En 2023, 100 luminaires de type NALP ont été remplacé à Marchovelette par des luminaires de type LED permettant de focaliser le flux lumineux sur la zone d'intérêt, limitant ainsi la pollution lumineuse diffuse. Ce remplacement est également couplé à une atténuation de l'intensité lumineuse dès 22h00.
- **FP 3.19. CREATION DE LOGEMENTS PUBLICS :** Depuis 5 ans, de nouveaux besoins existent en matière de logement pour les réfugiés. La Région Wallonne a approuvé l'octroi d'une aide de 12,455 millions d'euros au profit des communes, des CPAS et de la société wallonne du logement (SWL) en vue de soutenir le relogement des ressortissants ukrainiens. L'accord vise l'acquisition, par les communes, de logements modulaires d'une, deux et trois chambres. Les logements visés seront déplaçables, transportables, équipés, finis et munis d'un mobilier de base. Ils seront opérationnels et prêts à être occupés. Fernelmont s'est portée candidate pour l'acquisition de 2 modules. Ils sont commandés et seront placés à Pontillas. Les travaux d'équipement du terrain sont réalisés (eau, électricité et égouts). La demande de permis est en cours.

<u>Lot 0</u>

- **Agrandissement des écoles qui le nécessitent :** Les travaux sont en cours à l'école de Marchovelette.
- **Réalisation d'un répertoire pour donner de l'information aux aînés sur les services existants** (en caractères lisibles) : le répertoire a été réalisé dans le cadre du budget participatif par le conseil consultatif des aînés. Il a été distribué en mai à tout habitant de plus de 60 ans.
- **Mesures de prévention et de gestion des inondations, de lutte contre l'érosion des sols :** 3 sites prioritaires ont été identifiés dans la commune pour lutter contre les inondations : Pontillas, Hemptinne et Marchovelette. Une étude hydrologique, qui va commencer prochainement, va permettre de préciser les mesures à prendre et aidera la Commune dans leur mise en oeuvre. A Pontillas, en collaboration avec les services du SPW, de la province et avec le contrat de rivière, des mesures ont déjà été prises (fascines, canalisations, pertuis, annexes hydrauliques, changements de pratiques d'entretien) D'autres mesures complémentaires pourraient être prises suite à l'étude. A Hemptinne, différentes mesures ont été prises en aval, au niveau de la place et sur la digue. A Marchovelette, une zone d'immersion temporaire pourrait être créée, mais il y a des soucis avec un collecteur d'eau de VIVAQUA. La ville de Namur pourrait également être impliquée dans le projet. Une communication spécifique a été faite aux

habitants directement concernés, ceux qui sont à risque d'inondation. Des communications plus larges sont faites via le bulletin communal. Des rencontres ont lieu avec les riverains des cours d'eau pour leur expliquer les bonnes pratiques dans la gestion des cours d'eau.

- **Sécurisation des abords de l'espace de rencontre et de jeux de Tillier :** La RW a prévu un budget d'un million d'euros pour un projet de piste cyclable à Franc Waret. Vu le caractère peu réaliste d'un tel projet, pour ne pas perdre ce budget, la Commune de Fernelmont a demandé s'il ne pourrait pas plutôt servir pour la régionale à Tillier. Elle n'a pas eu de réponse et il semble qu'il y ait peu d'espoir.
- **Placement d'abribus et, en attendant, d'une dalle de béton aux arrêts de bus pour avoir les pieds au sec :** La CLDR a suggéré de faire un relevé des abribus non utilisés et des arrêts où il n'y a aucun aménagement. La commune compte +/- 60 arrêts de bus. Il n'existe actuellement pas de cadastre de l'état des arrêts de bus et de leurs niveaux d'équipements. La commune dégage chaque année un budget à l'ordinaire pour l'aménagement d'arrêts de bus "Pieds Sec". Etant en zone rurale, certains arrêts se situent sur des accotements herbeux, le long de fossés, … L'objectif de la mesure est d'offrir la possibilité aux usagers d'attendre le bus sur des arrêts avec un revêtement de sol permettant de garder les pieds aux secs. Voici la liste des arrêts qui ont été équipés durant la mandature :
    - ✓ Rue de la Tour à Noville-Les-Bois (+placement d'un abri) ;
    - ✓ Rue des Combattants à Noville-Les-Bois (+placement de deux abris) ;
    - ✓ Rue Albert 1er à Noville-Les-Bois;
    - ✓ Rue de la Chasse à Marchovelette ;
    - ✓ Rue Delvaux à Cortil-Wodon ;
    - ✓ Avenue de la Libération à Forville ;
    - ✓ Rue Saint-Antoine à Franc-Waret

Les arrêts à aménager sont choisis en fonction du nombre des montées/descentes fourni par le TEC et le niveau d'équipement actuel de ces arrêts. La commune est en attente des données du TEC pour définr les prochains arrêts à équiper.

- **Mise en oeuvre des actions du PAEDC (plan d'actions énergie durable et climat) :** En 2023, la Commune a répondu à l'appel à candidature POLLEC dans l'objectif de financer pendant trois ans l'engagement d'un·e *coordinateur*·trice en vue de poursuivre la mise en oeuvre et de suivre son plan d'action ENERGIE-CLIMAT. Le poste était occupé jusque-là à temps partiel par le conseiller en énergie. La nouvelle coordinatrice a débuté sa mission le 29 décembre 2023 et sera chargée de mettre en œuvre un programme comportant 6 actions, à savoir :
    - ✓ Communication autour du PAEDC,
    - ✓ Formation et sensibilisation des acteurs locaux (notamment les écoles),
    - ✓ augmentation de la biodiversité/ et lutte contre le ruissellement,
    - ✓ plateforme de rénovation énergétique,
    - ✓ véhicule électrique partagé avec les citoyens,
    - ✓ charges urbanistiques et environnementales

La CLDR s'est réunie à 4 reprises :

- **Réunion du 1er février 2023**

Au cours de cette réunion, les participants ont approuvé le rapport annuel 2022 (bilan 2022 et proposition de programme 2023).

- **Réunion du 24 avril 2023**

Monsieur Samuel Vander Linden a présenté les missions et le programme d'actions 2023-25 du Contrat de Rivière Meuse Aval pour Fernelmont. Dans un second temps, les participants ont reçu les résultats des réunions de consultation citoyenne organisées à Hemptinne et à Hingeon afin de vérifier s'il y avait toujours une demande de réalisation des projets du PCDR et, le cas échéant, quels aménagements étaient souhaités. Le conseiller Energie de la Commune a fourni des explications sur l'extinction de l'éclairage public (fiche projet « commune étoilée »). Les membres ont ensuite été informé sur l'aménagement du Warichet, le répertoire « aînés », le budget participatif, l'organisation d'une formation à l'analyse paysagère, les projets subsidiés par le développement rural (rue Mahy, MRP et liaison lente)

- **Réunion du 26 septembre 2023**

Pour commencer, les participants ont sélectionné les projets recevables pour le budget participaitf.des éditions des budget participatif de 2020 et 2021. Ensuite, ils ont reçu des informations sur les projets subsidiés par le développement rural (logements rue Mahy, Maison rurale polyvalente et liaison lente), les travaux à l'école de Marchovelette, les mesures prises contre les inondations et l'éclairage public. Les membres ont termine par le suivi des groupes de travail « Biodiversité », « santé » et « patrimoine »

- **Réunion du 12 décembre 2023**

La CLDR a remis un avis sur l'avant-projet présenté par l'architecte pour la FP « Création de 2 logements intergénérationnels dans le bâtiment situé rue Mahy et aménagement des abords ». Ensuite, elle a approuvé la FP « aménagement de la place communale de Hemptinne » : actualisée, pour demande de subsides DR. La Présidente a fourni des explications sur la Maison multiservices dans le presbytère de Noville (information sur le nom, le recrutement en cours et le dossier rentré lors de l'appel à projet « territoire intelligent » pour équiper le bâtiment). Chaque participant est reparti avec la Farde « 10 promenades petit patrimoine » après avoir reçu des informations sur sa promotion et sa distribution.

Propositions de programme pour 2024

Lors de sa réunion du 22 janvier 2024, la CLDR s'est accordée sur la proposition suivante :

Réunions de CLDR

La CLDR se réunira au moins 4 fois. : 22/01, 19/06, 21/10, 18/12 sachant que ces dates pourraient être modifiées si nécessaire. Il y aura peut-être une réunion supplémentaire pour le budget participatif. Lors d'une réunion au deuxième semestre, la CLDR rencontrera la coordinatrice

POLLEC et la chargée de projet « Culture-tourisme » qi viendront expliquer leur travail. A cette occasion, C. Cassart expliquera aussi quelles sont ses missions.

La CLDR a également demandé à avoir des informations sur le projet « Soile et affluents » et sur les nouveaux projets du GAL Meuse@campagnes.

<u>Projets à poursuivre ou entreprendre en 2024</u>

Lot 1

- FP 1.1. CRÉATION D'UNE MAISON MULTISERVICES ORIENTÉE NUMÉRIQUE DANS LE PRESBYTÈRE DE NOVILLE-LES-BOIS : Equipement, inauguration. La CLDR accueillera la chargée de projet culture et tourisme lors de sa réunion d'octobre.
- FP 1.2. RÉNOVATION DU BÂTIMENT COMMUNAL SITUÉ RUE MAHY EN LOGEMENTS TREMPLIN ET AMÉNAGEMENT DE SES ABORDS : suivi des travaux
- FP 1.3. CRÉATION D'UNE LIAISON DOUCE, CYCLO-PIETONNE, entre Forville – Noville et Franc Waret : si octroi des subsides, désignation d'un bureau d'études et présentation d'un avant-projet à la CLDR
- FP 1.6. MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTIONS POUR AMELIORER LE MAILLAGE ECOLOGIQUE ET LA BIODIVERSITE : Mise en oeuvre des projets rentrés dans les appels à projets BiodiverCité en 2021, 2022 et 2023 ; Le GT Biodiversité fera des propositions pour l'appel à projet BiodiverCité 2024. Sur base de l'étude des zones potentielles pour des plantations d'arbres et haies, réalisée par faune et biotopes, le GT biodiversité fera une proposition de plan pluriannuel de plantations. Il essayera de s'adjoindre de nouveaux membres. Il aidera la Commune à organiser sa bourse aux plantes le 20 avril.
- FP 1.7. MISE EN PLACE D'ACTIONS DE PROMOTION ET DE CONSEILS RELATIFS À LA SANTÉ : Le conseil de la santé se réunira pour la rédaction d'articles dans le bulletin communal et l'organisation d'un salon des aidants proches.
- FP 3.20 et 2.10. CREATION D'UNE MAISON RURALE POLYVALENTE, en ce compris un espace « Halle » : Désignation d'un bureau d'études ; Analyse des résultats du sondage « utilisateurs » ; Présentation de l'avant-projet aux utilisateurs et à la CLDR

Lot 2

- FP 2.3. AMENAGEMENT DE LA PLACE COMMUNALE DE HEMPTINNE : si octroi des subsides, désignation d'un bureau d'études et présentation de l'avant -projet aux habitants et à la CLDR
- FP 2.7. AMELIORATION DE LA SIGNALETIQUE / FP 2.13. CONCRÉTISATION DES MESURES ET INFRASTRUCTURES DE SÉCURISATION ET DE SIGNALISATION ISSUES DU PLAN COMMUNAL DE MOBILITÉ / FP 3.18. CREATION D'UN MAILLAGE DE MOBILITE DOUCE INTRA ET INTER-VILLAGES : La CLDR recevra une information suivie d'un débat, donnée par le service mobilité, sur les résultats du travail du GT mobilité, lors de la réunion du 19 juin.

- FP 2.12. DEVELOPPEMENT D'INITIATIVES EN FAVEUR DES AINES ET INTERGENERATIONNELLES : le conseil des enfants va organiser une promenade découverte des produits locaux le 28 avril 2024.

Lot 3

- FP 3.2. AMÉNAGEMENT DU WARICHET A PONTILLAS : finalisation des travaux et plantations
- FP 3.4. AMENAGEMENT DE TERRAINS DE TENNIS EXTERIEURS AU HALL SPORTIF : la CLDR sera informée de l'avancement du projet de 2 terrains de tennis et 2 terrains de paddle.
- FP 3.5. RENOVATION DES INSTALLATIONS RESERVEES AU FOOTBALL A FORVILLE : la CLDR sera informée de l'avancement du projet
- FP 3.6. AMENAGEMENT D'UNE AIRE MULTISPORTS SUR LE BATY DE PONTILLAS : la CLDR sera informée de l'avancement du projet « Cœur de village ». Si tout se passe bien au niveau administratif, les travaux pourraient débuter fin 2024.
- FP 3.10. CREATION D'UNE MAISON DE VILLAGE A MARCHOVELETTE : La CLDR sera informée du suivi des travaux à l'école de Marchovelette (le réfectoire servira de maison de village)
- FP 3.11. ORGANISATION D'ACTIVITES INTERVILLAGES : Un comité « jeux intervillages » a été créé et organisera une deuxième édition toujours dans le cadre du subside jeunes octroyé par la Commune.
- FP 3.16. EXAMEN DE L'OPPORTUNITE DE CREATION DE STRUCTURES DE TYPE ATELIERS RURAUX : La CLDR sera informée des contacts pris avec le BEP.
- FP 3.19. CREATION DE LOGEMENTS PUBLICS : suivi du projet de la rue Mahy et des logements pour réfugiés

Lot 0

- Agrandissement des écoles qui le nécessitent : suivi du projet de Marchovelette
- Mesures de prévention et de gestion des inondations, de lutte contre l'érosion des sols : suivi
- Mise en oeuvre des actions du PAEDC (plan d'actions énergie durable et climat) : suivi

Nouvelles demandes de subsides « développement rural » au cours des 3 prochaines années

2024 ou 2025 : FP 2.6. AMENAGEMENT D'UNE AIRE CONVIVIALE, DE JEUX DE SPORT A HINGEON

Havelange, le 20 juin 2024

FERNELMONT – opération de développement rural

Compte-rendu de la réunion de la CLDR du 19 juin 2024

Présents :
Anne PARADIS, Vincent DETHIER, Pierre LICOT, Louis LAMBERT, Tommy PERMIGANAUX, Maryse HENEFFE, Georges DUPONT, Marie-Bénédicte LARIDANT, Julie NELISSE, Chantal CARLIER d'ODEIGNE, Michel RODEMBOURG, Selim HAKHIM, Stéphane VIROUX, Stéphanie MARCHAL, Vincent MATHIEU, Dimitri SIMONS, Sylvie TROUSSART-KINET, Lucie BURETTE, André THOMAS, Quentin PURNODE, Aurélien NOEL, Anne-Marie PETERS
Administration communale : Clément CASSART
FRW : Anne-Marie DE MOOR

Excusés :
Christelle PLOMTEUX, Nicolas HUBERTY, LOUIS HOUBOTTE, Julien LEMAIRE, Laurence GRANVILLE, Marc BAUDOIN, Jean-Michel ROSTENNE

Absents et non-excusés :
Nicolas KATCHYNSKY, Xavier STASSART, Emile ROELEN, Etienne PIETTE, Jean DELCOURT
……

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 22 janvier

Le compte-rendu est approuvé.

2. FP 3.16 du PCDR : « Examen de l'opportunité de création de structures de type ateliers ruraux » : Information par Mr della Faille sur le projet de modules pour PME dans le zoning

Image 3D



Mr della Faille présente le projet et répond aux questions des participants.
Le développement du projet sera assuré par un partenariat entre les entreprises KOLMONT et NESTIN.
Il vise à créer un espace durable et modulable, intégrant 90 unités PME de qualité et des bâtiments sur mesure, afin de répondre aux besoins spécifiques des entreprises locales tout en favorisant l'emploi et l'harmonie avec l'environnement.

Plan d'implantation



Le projet sera situé dans la zone d'activités économiques de Fernelmont, le long de l'autoroute, derrière le parc à conteneurs.
Aucun contrat n'est encore signé, car la société attend le permis d'urbanisme, mais il y a déjà des réservations.
Ce n'est pas IsoHemp qui construira les modules.
Il y aura bien des possibilités de location et de vente.
Le projet sera réalisé en trois phases.
Il s'agit d'un projet de type « hall-relais » du BEP, mais il n'y a pas d'accompagnement des entreprises. Le projet consiste à fournir un bâtiment que l'entreprise aménage.
Sur les 90 unités, seules celles qui sont situées à front de rue disposeront de grandes baies vitrées pour un éventuel showroom. Ces modules pourront accueillir des commerces, des ateliers (de menuiserie par exemple), des bureaux, des entreprises, dans les limites de ce qui est autorisé dans ce zoning.
Pour toute question Mr della Faille est joignable au 0479989661 ou par mail : fd@nestingroup.com.

Commentaires de la CLDR

Plusieurs participants considèrent que ce projet répond aux besoins et objectifs exprimés dans la FP du PCDR :

- Bâtiments aménagés pour accueillir une ou plusieurs petites entreprises
- Développement de l'économie locale et de l'emploi local
- Réponse à un besoin de TPE et PME dont des ceux de Fernelmontois qui souhaitent relocaliser leur activité dans la commune

Toutefois, certains notent que certains aspects du concept d'«atelier rural » ne sont pas rencontrés :

- Implantation au coeur d'un village, pour y recréer de l'activité artisanale ou économique en journée et du lien social, par exemple via l'implantation d'un atelier pour un artisan boulanger.

- Mise à disposition pour un loyer modéré avec possibilité pour la Commune, si l'entreprise rachète le bâtiment, de réinvestir l'argent dans un second atelier

Comme la CCATM, la CLDR attire l'attention des mandataires sur les problèmes de mobilité que ce projet pourrait engendrer. L'échevin explique que la problématique de la mobilité dans le zoning est traitée, notamment en favorisant la mobilité alternative à la voiture (mobipôle, ligne express,…), et que divers aménagements sont prévus.

En conclusion, la CLDR juge que ce projet répond bien aux objectifs de développement de l'économie locale du PCDR mais elle ne considère pas que la FP 3.16 soit réalisée. Elle suggère de se laisser encore la possibilité de créer un « vrai » atelier rural dans un village si un porteur de projet se manifeste (boulanger, artisan,…)

3. GT mobilité : Information, par Adrien Dahin, sur les résultats du travail du groupe

Adrien Dahin, employé en charge de la mobilité, présente les résultats des travaux du GT Mobilité et répond aux questions des participants.

Dans la foulée du plan communal de mobilité, le Collège a décidé de créer un groupe de travail chargé de définir un ensemble de mesures visant à apaiser les coeurs de village.
Ces réflexions ont été menées à l'occasion de 3 ateliers avec ce groupe de travail, composé de représentants de chaque village (excepté Marchovelette, Tillier et Noville les Bois) et d'échanges menés en parallèle avec la Zone de police et la Direction des Routes de Namur. Les mesures proposées sont en annexe de ce compte-rendu. Certaines d'entre elles sont déjà concrétisées. A. Dahin pr que rine ne sera fait.écise que ce n'est pas parce qu'aucune mesure n'a été proposée pour Marchovelette, illier et Noville Les Bois que rien ne sera fait. Certaines actions ont d'ailleurs déjà été menées.
Tous les marquages aux abords des écoles sont effectués sauf à Hemptinne car la Commune attend la réalisation de travaux dans la rue.
Les ralentisseurs type coussins berlinois sont retirés lorsqu'ils sont abimés, après 15 ou 20 ans, lorsqu'ils posent un problème aux riverains (bruit et vibrations) ou lorsqu'ils ne sont plus bien situés au regard de l'évolution du trafic et des comportements des usagers. Le service travaux analyse la vitesse avant et après la suppression du ralentisseur. En fonction de ce qu'il observe, il décide de remplacer ou non celui-ci par des éléments amobvibles.

Commentaires de la CLDR

Lors de la réflexion du GT, ses membres n'avaient pas encore l'information concernant le projet de création de 35 appartements à Hambraine, sur le site des anciens établissements Mathy. Ils n'en ont donc pas tenu compte dans leurs propositions, ce qui inquiète la CLDR. En effet, les problèmes de stationnement, liés à ce projet, cumulés au problème du stationnement dans la rue, près de l'église, risquent de créer d'importantes difficultés. L'échevin de la mobilité précise que des réunions ont déjà eu lieu avec le SPW et les services communaux de l'urbanisme et de la mobilité pour réfléchir aux charges urbanistiques à intégrer au permis et qui seront imposées au promoteur.

4. Information sur ses missions, par la chargée de mission Culture- tourisme

Fanny Van Orshoven présente ses missions :

- Gestion de la F@brik, où son bureau sera situé : expos, conférences, location aux associations (avec priorité et tarif préférentiel pour les Fernelmontois), événements professionnels (pas privés) ;
- Collaboration avec le centre culturel d'Andenne : spectacles, concerts, ciné-débats, projections, ateliers,.. ;
- Développement d'un programme de sensibilisation au « numérik » responsable ; Informations aux touristes (accueil, borne, cartes, plans, brochures) ; Gestion de la borne interactive extérieure à la F@brik ;
- Collaboration avec le GAL et la maison du tourisme Explore Meuse (événements, animations, balades,…)
- Organisation d'une exposition par an sur le chemin du Vicinal (cf. L'expo actuelle sur les oiseaux d'un membre du GT biodiversité, Ph. Massart)
- Gestion du point lecture : informatisation des prêts, gestion des stocks, événements, animations, ateliers (club de lecture, bibliothérapie,…)

Elle dévoile ses projets en cours :

- Expo sur les oiseaux
- Culture dans les cimetières
- Expo sur les résistances en septembre, dans la f@brik

5. Budget participatif : analyse de la recevabilité des projets

Neuf projets ont été rentrés pour un montant de 73.879 euros. La Commune a rencontré 8 porteurs de projets sur les 9 et a réalisé une pré-analyse des dossiers. Après un rappel du processus, la CLDR analyse la recevabilité des projets sur base de la grille de sélection. Les résultats de l'analyse sont :

- 6 projets recevables pour un montant de 48.986 euros.
- 1 projet recevable mais qui sera financé par d'autres sources de financement
- 2 projets non recevables

Etant donné que le montant total des projets retenus est inférieur à l'enveloppe budgétaire annoncée par la Commune (50.000 Euros), le comité de sélection transmet au Collège communal les résultats de la sélection et la procédure se poursuit directement à l'étape « Information et publicité des résultats, au plus tard le 31 décembre 2024 ». La CLDR est invitée à garder la confidentialité des résultats en attendant que le Collège ait approuvé la sélection.

5.1. Projets recevables

Les projets suivants ont reçu 100% de OUI, aux questions posées dans la grille de sélection :

1. Comité Oufti - achat de matériel pour les activités du comité – 9700 euros : La commune établira une convention de mise à disposition du matériel, avec utilisation préférentielle par le comité. Celui-ci sera chargé de gérer les mises à disposition.

Commentaires de la CLDR
Il serait utile que la Commune mette une liste du matériel qui a été acquis lors des différents budgets participatifs (tonnelles, tables, vaisselle, etc…) , avec les coordonnées des personnes à contacter, à disposition des associations

2. Comité scolaire de Hingeon – tonnelles – 7830 euros : même remarque que ci-dessus
3. Couverture de l'espace de rencontre à Tillier – 9931 euros
4. Poubelles de propreté canine à Pontillas – 2030 euros
5. Balade guidée « du moulin à l'éolienne : l'histoire de nos consommations énergétiques à travers les siècles » – 9500 euros

Commentaires de la CLDR
La CLDR recommande d'intégrer la balade parmi les circuits déjà existants

6. Fernel'Music Festivals » – 9995 euros

Commentaires de la CLDR
Ce projet est accepté par la CLDR, après des débats relatifs à la durabilité du projet (effet one-shot ou pas) et à la notion de dépenses matérielles/ d'investissements ou de fonctionnement. Finalement, les membres se sont accordés sur le fait que ce soutien va permettre à l'ASBL, qui regroupe 8 associations, de démarrer ce premier événement, qui se réitèrera chaque année, en plus d'autres nouveaux événements culturels. Les membres ont estimé que les dépenses, bien que ce soient des locations, pouvaient être considérées comme des dépenses matérielles. Par contre, la CLDR trouve inopportun de reverser les bénéfices à Cap 48. Elle recommande de les capitaliser jusqu'au montant octroyé par le budget participatif, de les utiliser pour les événements suivants, et, dans le cas où l'ASBL serait dissoute, de répartir cette somme entre associations partenaires. En outre, la CLDR demande à la Commune de ne plus accepter ce type de projet à l'avenir, lorsqu'elle rencontre les porteurs pour une pré-analyse. Ce type d'événement pourrait sans doute être financé par d'autres moyens que le budget participatif.

5.2. Projet recevable mais qui sera financé par d'autres moyens
La boucle du bois du Tronquoy – 5755 euros : Le Collège, qui soutient le projet, avait recommandé au porteur de rentrer le dossier dans le cadre du budget participatif. Cependant, suite à une réunion avec le DNF, il apparaît que le projet nécessite encore trop d'accords (bail de chasse, DNF, etc…) pour être certain de pouvoir le réaliser. Par ailleurs, la Commune a constaté que la signalisation était de toute façon à sa charge et devait être rénovée. Dès lors, le Collège souhaite financer le projet via d'autres moyens. Et, si cela s'avérait impossible, il recommandera aux porteurs de le réintroduire dans le budget participatif l'année prochaine, si les autorisations sont obtenues d'ici là.

Commentaires de la CLDR
La CLCR tient à ce que le Collège signale aux porteurs qu'elle apprécie fortement ce projet. Elle l'a jugé recevable mais a accepté qu'il soit financé par d'autres moyens que le budget

participatif ; Elle demande à la Commune de tout mettre en œuvre pour concrétiser le projet, en concertation avec les associations porteuses.

5.3. Projets non recevables

1. Comité de Hingeon – containers maritimes de stockage– 9900 euros : La CLDR estime que ce projet n'est pas d'intérêt général car un des conteneurs ne servira qu'au comité. Le caractère durable n'est pas respecté en termes d'intégration des conteneurs dans leur environnement et risque de problèmes aux riverains. Ce refus ne devrait pas poser de souci au comité étant donné que la Commune disposera de deux modules pour PME dans le zoning (voir point 1 dans ce compte-rendu) pour le stockage du matériel des associations.
2. Confortabilisation des infrastructures d'accueil du TC Franc Waret»– 9200 euros : le projet ne respecte pas la localisation telle que prévue à l'article 4 du règlement et n'est pas jugé d'intérêt général car il ne touche que les membres du club.

6. Suivi des projets du PCDR

6.1. Maison rurale polyvalente

La commune a attribué le marché d'auteur de projet mais comme celui-ci n'en est pas encore informé, son nom ne peut pas encore être donné. La présidente lui demandera d'essayer de venir présenter un avant-projet en CLDR lors de la prochaine réunion, en octobre.

Un sondage avait été réalisé auprès du monde associatif. La Commune a reçu 43 réponses et a analysé les demandes. Celles-ci seront communiquées à l'auteur de projet.

<u>Activités / Evénements qui pourraient être organisés dans la MRP par les groupements locaux</u>

Demandes retenues

- Spectacles variés, notamment de théâtre et des écoles
- Concerts, notamment de la fanfare et de chorales
- Soirées « jeunes » ; soupers dansants ; soirées jeux de société
- Local de départ de marches, randonnées, jogging, événements sportifs extérieurs
- Fêtes et activités des mouvements de jeunesse
- Gouters ; Soupers des écoles et groupements divers
- Ateliers / Formations /réunions / conférences avec public important
- Activités destinées aux familles
- Organisation d'anniversaires pour enfants
- Blind tests
- Marché de Noel ; bourse aux jouets ; brocantes
- Stages pour enfants (grands groupes notamment)
- Grands évènements sportifs

Demandes non retenues

- Sports de combat
- Compétitions de tennis de table
- Accueil de camps et WE des mouvements de jeunesse

Besoins au niveau de l'espace

Demandes retenues

- Salle capable d'accueillir +- 250 à 300 personnes assises
- Une cuisine équipée
- Connexion Internet
- Matériel de scène amovible (100m²), avec coulisses et rampe pour éclairage
- Un bar avec un espace réserve à l'arrière assez grande
- Local avec stores pour projections
- Espaces compartimentables
- Un grand accès large et facile comme accès à la grande salle
- Panneaux acoustiques pour la gestion de l'acoustique dans la salle
- Un mur vierge
- Préau couvert (plutôt de type auvent)
- Possibilité d'éteindre l'éclairage extérieur ;

Demandes non-retenues

- Un petit espace dans le sas d'entrée pour les billets et tickets
- Espace extérieur avec barbecue

Besoins au niveau du matériel

Demandes retenues

- Tables, chaises, mange-debout, scène et gradins amovibles, rétroprojecteur, HIFI, matériel de sono, écran géant, micros, matériel de nettoyage industriel, vaisselle...
- Un point d'électricité à l'extérieur du bâtiment ;

Demandes non-retenues

- Panneaux multi-usages pour affichage

Besoins en espace de rangement

Demandes retenues

- Stockage de vaisselle, de matériel de nettoyage, équipement scénographique, scènes, gradins, tables, chaises, mange-debout, matériel électrique;

Demandes non-retenues

- Stockage de matériel d'entrainement des clubs d'art martiaux, chapiteaux, tonnelles, chauffes terrasses, WC cabine, remorque ; Espaces de stockages privés pour les associations (vu les deux modules qui seront mi à disposition dans le zoning)

6.2. Maison multiservices

Les travaux ont été réceptionnés. Un marché pour l'achat du mobilier et du matériel est en cours. L'inauguration sera organisée quand les locaux seront aménagés, peut-être en août ou septembre.

6.3. Liaison lente Forville – Franc Waret

Le Gouvernement wallon a donné son accord pour l'octroi des subsides. Le marché sera prochainement lancé pour l'auteur de projet.

6.4. Baty de Pontillas

Le marché des travaux sera prochainement attribué et les travaux devaient se dérouler au printemps.

6.5. Installations du football à Forville

L'ouverture des offres est prévue le 27 juin. Les travaux concernent la buvette, les vestiaires, la délocalisation et l'agrandissement du parking, la réfection du revêtement .

6.6. Appel à projet Biodivercité 2024

Sur proposition du GT Biodiversité, le Collège a décidé de rentrer 4 fiches projets :

1. Distribution d'arbres en novembre 2025
2. Point lecture : achat de livres et jeux sur le thème de la biodiversité/nature
3. Ecole du dehors (Cortil-Wodon) : achat de graines potagères d'anciennes variétés et de petit matériel de jardinage
4. Organisation d'un atelier et d'une balade dans le cadre de la bourse aux plantes

Le dossier a été introduit au SPW dans les délais. Une décision de la ministre est attendue pour décembre au plus tard.

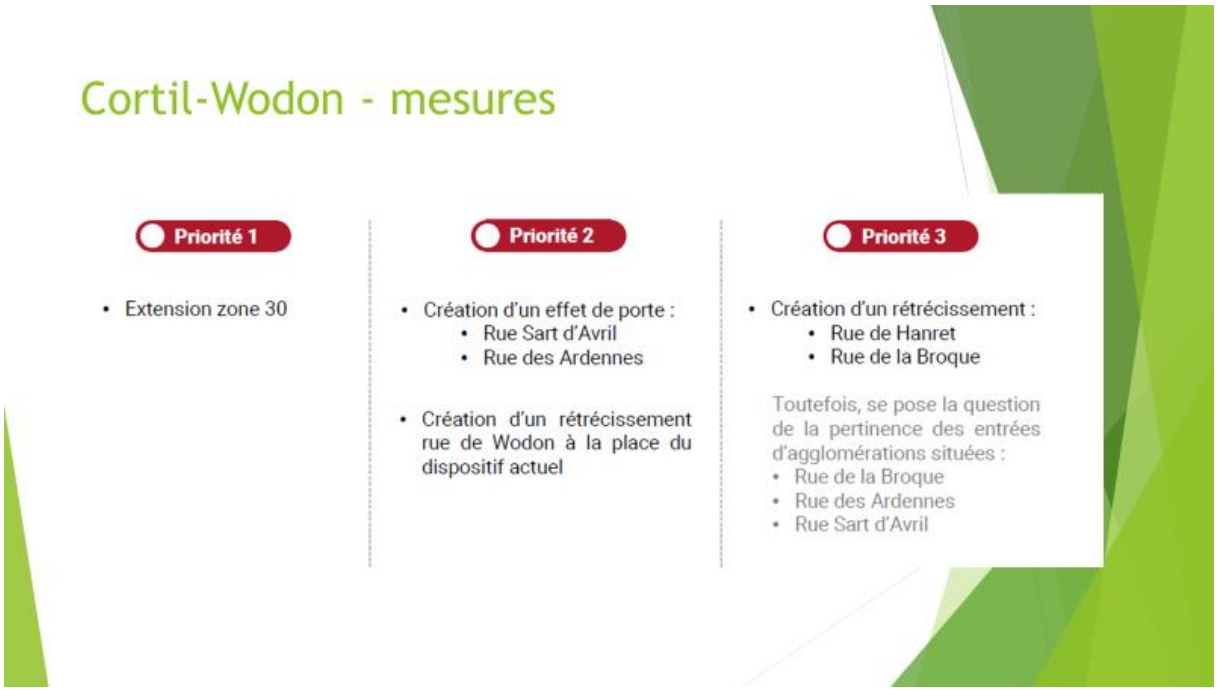
7. Divers

La Commune a obtenu un subside de 1.480.000 euros pour la rénovation du centre sportif (châssis, sécurisation, accès PMR, toit de la conciergerie,…) et la création de terrains de tennis et de paddle.

Prochaine réunion de la CLDR le 21 octobre 2024 à 19h30.

Annexe : Mesures proposées par le GT Mobilité





Franc Waret - mesures

Priorité 1

- Aménagements pour renforcer le ralentissement rue Saint-Antoine;

Priorité 2

- Extension zone 30 ;
- Création zone résidentielle.

Priorité 3

- N942 :
  - Création d'un passage piéton au droit de l'arrêt de bus

  A ce titre, la Région recommande :
  - Déplacement de l'entrée d'agglomération et de l'arrêt de bus ;
  - En parallèle, une limitation à 70 km/h rue du Sart-Helman en amont de l'entrée d'agglomération peut être envisagée

Gochenée - mesures

Priorité 1

- Création d'une zone 30 rue de Bierwart / rue de Pontillas

Hambraine - mesures

Priorité 1

- Améliorer la visibilité au niveau du carrefour formé par la rue Delvaux et la N643. Les véhicules stationnés le long de la N643 impactent la bonne visibilité des véhicules provenant de la rue Delvaux.

  Il pourra notamment s'agir de supprimer des places de stationnement le long de l'axe régional.

- Par ailleurs, une attention devra être portée à la sécurisation des cheminements piétons au niveau des arrêts de bus en traversée de village.

Hemptinne - mesures

Priorité 1

- Améliorer la sécurité du carrefour formé par la N984 et la N924;
- Installation de dispositifs ralentisseurs tenant compte des piétons aux entrées de la zone 30 entre la rue de la Gohiette et la rue de Seron

Priorité 2

- Adapter le rétrécissement existant rue de Seron

Priorité 3

- Mise en place de radars préventifs

Hingeon - mesures

Priorité 1

- Déplacement de l'entrée d'agglomération située sur la N80, côté ouest (en vue de le rendre plus visible et d'avoir une localisation plus cohérente)

Priorité 2

- Extension de la zone 30 incluant sa signalisation et son aménagement

Priorité 3

- Limitation de vitesse 70 km/h entre le village et l'échangeur permettant de rejoindre l'E42

Priorité 4

- Création d'une entrée d'agglomération :
  - Rue Delbrouck (côté nord);
  - Rue du Bois d'Evoz

Seron/Forville - Mesures

Priorité 1

- Création d'un effet de porte rue du Pélaki
- Implantation radar préventif

Priorité 2

- Réaménagement de la voirie Tige del'Vau pour inciter les automobilistes à circuler moins vite dans la ligne droite
- Dispositif ralentisseur à réétudier
- Création d'une zone 30 Tige del'Vau

Note : ces trois mesures n'ont pas été soumises à l'avis de la zone de police – elles sont le résultat d'une réflexion menée lors du dernier atelier.

Pontillas - Mesures

Priorité 1

- Rendre plus visible l'entrée d'agglomération rue de Namur (N80, entrée nord)
- Création d'un effet de porte rue de Namur (N80, entrée sud)

Priorité 2

- Développement d'une signalétique pour les poids lourds à destination du PAE
- Installation d'un panneau à l'entrée du PAE, mentionnant l'interdiction de traversée le village de Pontillas

Priorité 3

- Implantation d'un signal C43 de rappel de limitation à 50 km/h au sein de l'agglomération

Priorité 4

- Installation d'un dispositif de type bac à fleurs rue de l'Eglise

Havelange, le 22 octobre 2024

FERNELMONT – opération de développement rural

Compte-rendu de la réunion de la Commission locale de développement rural du 21 octobre 2024.

……

Points d'attention suite à la réunion :

- ⇨ La réunion de CLDR de décembre est annulée. Prochaine réunion de la CLDR à fixer en janvier ou février.
- ⇨ Pour poser votre candidature pour le comité de pilotage POLLEC vous pouvez vous adresser à vanessa.sublet@fernelmont.be
- ⇨ Pour participer au chantier participatif du dimanche 24 novembre organisé par le GAL inscrivez vous auprès de adelruelle@meusecampagne.be

Anne Paradis remercie Anne-Marie De Moor (FRW) pour tout le travail effectué, durant 32 ans, avec la commune dans le cadre du développement rural. C'est Katty De Groote (FRW) qui la remplacera.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 19 juin

Le compte-rendu est approuvé. Il sera mis sur le site https://www.developpementruralfernelmont

2. Présentation de l'avant-projet de la Maison rurale polyvalente par le bureau dAg (Annexe 1 : présentation de l'avant-projet)

Le projet présenté vise à

- Apercevoir et valoriser la richesse de la vie associative à Fernelmont,
- Faire le lien avec le bâtiment du hall sportif,
- Créer un espace « place » convivial.

Les matériaux utilisés sont l'acier Corten, le bois brûlé, un bardage en acier, la tôle ondulée. La toiture est verdurisée et des panneaux solaires pourront y être intégrés. Les grandes ouvertures vitrées seront une vitrine des activités qui se déroulent dans le bâtiment.

L'espace intérieur se veut multimodal. Plusieurs espaces distincts sont prévus avec un bloc sanitaire mutualisé. La grande salle de 475 m² peut accueillir jusqu'à 400 personnes et être scindée en deux, grâce à une cloison acoustique repliable. Les matériaux du plafond et des parois ont fait l'objet d'une étude par un ingénieur acousticien. Chaque espace est prévu pour avoir sa propre zone de ventilation et de chauffage.

Le bâtiment sera de plain-pied accessible aux PMR.

Au niveau de l'espace extérieur, il est prévu un espace couvert, une sorte de halle. Une place conviviale fera le lien avec le hall sportif. Un chapiteau pourra y être implanté. Une zone de déchargement avec double porte est prévue à l'arrière du bâtiment, pour donner accès à un camion.

L'éclairage doit quant à lui faire encore l'objet d'une étude, dans le but d'avoir plusieurs ambiances avec un éclairage direct et indirect.

Commentaires de la CLDR :

D'une façon générale les membres sont séduits par le projet qui répond aux besoins identifiés lors des différentes consultations et à sa bonne intégration dans l'espace.

Quelques questions de clarification et points d'attention :

- ***Nombre d'emplacement de parkings prévus insuffisant***
  Le fait que le bâtiment puisse accueillir 400 personnes, qu'il se situe à côté du hall sportif et de l'école qui peuvent accueillir un certain nombre de personnes, le nombre de places de parking semble insuffisant.

  Réponse / suggestion:
  Une soixantaine de places supplémentaires sont prévues ainsi que des emplacements de recharge électrique. L'idée est de garder un espace convivial entre le hall de sport et la maison rurale et de ne pas le combler avec plus de places de stationnement. Une réflexion pourrait être menée ultérieurement si nécessaire, car la commune dispose encore d'autres terrains à proximité qui pourraient servir à du parking.

- ***Revêtement extérieur pas toujours adéquat***
  Il est prévu un revêtement en pavés drainants. Ceux-ci peuvent présenter un désagrément pour les personnes qui portent des talons mais aussi pour la stabilité de mobilier tels que par exemple des tables mange-debout.

  Réponse / suggestion:
  Il y a possibilité de prévoir un cheminement en dur et de rechercher des pavés qui ne présentent pas ces désagréments.

- ***Choix des matériaux***
  L'acier Corten ne risque-t-il pas de chauffer en été et de présenter un désagrément si on s'appuie contre le bâtiment ?

  Réponse / suggestion:
  L'acier Corten sera placé au niveau de la « casquette » et des poteaux. Tandis que, pour le bas, il est prévu un bardage en bois brûlé. L'objectif est d'être en harmonie, au niveau de la palette chromatique, avec le bâtiment du hall sportif.

- ***Parking sécurisé pour vélo pas prévu dans le projet***
  Réponse / suggestion:
  Il existe déjà un parking sécurisé près du hall sportif. Celui-ci semble être suffisant.

- ***Equipement de l'espace intérieur***
  La salle sera utilisée pour des activités culturelles (concerts, spectacles, ...). Ne devrait-on pas interroger des professionnels afin d'identifier ce qu'il serait intéressant de prévoir : rampe luminaire ; baffle ; projection ; … ? Y-a-t-il un espace scénique prévu ?
  Le prix de la cloison est important. Est-elle nécessaire ?
  La conciergerie prévoit-elle un logement ?
  La chaudière biomasse sera-t-elle connectée au hall sportif ?

  Réponse / suggestion:
  Il n'y a pas d'espace scénique prévu mais la possibilité d'installer des strapontins.
  Des attaches sous-plafond pourraient être prévues pour fixer des baffles et des rampes pour des spots.
  Pouvoir diviser la salle semble indispensable pour une utilisation maximale et une séparation de type « rideau » n'est pas suffisante pour pouvoir organiser différentes activités simultanément.
  Il ne s'agit pas d'une conciergerie mais d'un local pour le gestionnaire de l'infrastructure.
  Un réseau de chaleur est prévu entre les deux bâtiments et la chaudière biomasse, installée au hall sportif, a été prévue pour les deux.

- ***Zone de jeux existante***
  Si la zone de jeux doit être relocalisée, il faudra veiller à ce qu'elle soit sécurisée et pas trop proche des parkings.

  Réponse / suggestion:
  L'espace « fitness » restera à l'emplacement initial. La zone de jeux en bois et métal devra être relocalisée.

- ***Est-ce possible de faire appel à des entreprises locales notamment concernant l'acoustique et les matériaux ?***

  Réponse / suggestion:

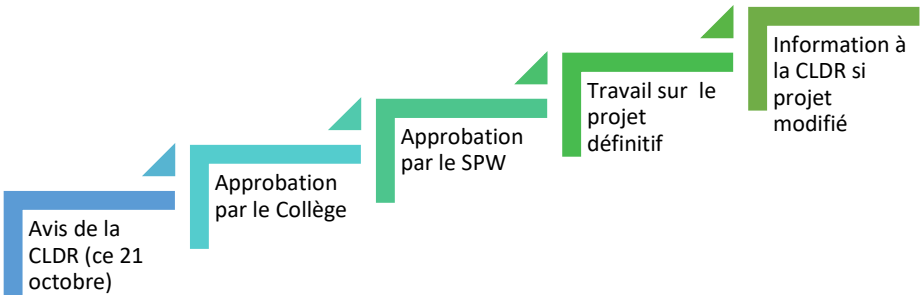
Il s'agit d'un marché public, il est donc compliqué de pouvoir orienter vers un fournisseur spécifique. Cette démarche demande un débat plus global au niveau de la rédaction des cahiers de charges.

- ***Bar***
  Le bar est-il ouvert sur la grande salle ? Est-il assez grand ?

  <u>Réponse / suggestion:</u>
  Le bar s'ouvre vers la grande salle. Il faudra voir si les dimensions sont suffisantes.

<u>Quelles sont les suites de la procédure :</u>

Les remarques et suggestions de la CLDR seront remises au Collège. Celui-ci informera l'auteur sur les modifications ou points d'attention à apporter à l'avant-projet qui devra faire l'objet d'une approbation par l'administration wallonne. L'auteur devra ensuite travailler sur le projet définitif : rédiger les appels d'offres, faire la demande de permis, … Si tout se passe sans anicroche, les travaux devraient commencer dans un an.



3. Information sur les missions de l'agent POLLEC – Vanessa Sublet (annexe 2)

En 2022, la commune a répondu à un appel à projets de la Région Wallonne pour pouvoir engager une coordinatrice POLLEC (Politique Locale Energie Climat).

Elle doit répondre à six grandes missions : communiquer, sensibiliser, créer une plateforme locale pour accompagner les habitants, mettre à disposition une voiture électrique partagée, développer la biodiversité et lutter contre le ruissellement, travailler sur les charges urbanistiques et environnementales lors des demandes de permis.

Un grand nombre d'actions sont déjà mises en place sur le territoire (cfr ppt).

Prochainement un comité de pilotage devra être créé. Il sera composé notamment de représentants de commissions existantes. Il devrait se réunir une fois par an.



Les personnes intéressées pour représenter la CLDR peuvent déposer leur candidature par mail à **vanessa.sublet@fernelmont.be**

4. Suivi des projets du PCDR

- Création d'une liaison douce entre Forville – Noville-Les-Bois – Franc Waret.
  Le 04 juillet la commune a reçu la promesse de subsides et l'autorisation de lancer l'étude du projet. L'Inasep est désignée comme auteur pour réaliser l'avant-projet qui sera présenté lors d'une prochaine CLDR.

- Logements rue Mahy
  Le projet est en attente d'autorisation de la région wallonne pour pouvoir débuter les travaux.

- Projet cœur de village à Pontillas
  Les travaux ont démarré plus tôt que prévu.

5. La Semaine de l'arbre : plusieurs actions !

- Le samedi 23 novembre de 10h à 12h : distribution d'arbres. 1000 plants seront distribués. Il s'agit d'espèces indigènes (fruitiers et arbustes d'intérêt pour la biodiversité).
  Lors de cette journée, il est prévu différentes animations: bricolage pour les enfants (par Natagora), sensibilisation au jardinage (par Adalia), présence d'apiculteurs, distribution gratuite de soupe à l'oignon, vin chaud et soft, …

- Le dimanche 24 novembre de 13h à 16h30 : chantier participatif « mares et lumière ».
  Le bois de Bierwart comporte de nombreuses mares forestières. Celles-ci nécessitent une petite mise en lumière, afin de permettre aux organismes aquatiques d'avoir accès aux rayons du soleil. Les ouvriers de la commune viendront effectuer les tailles. Le chantier participatif consistera à ramasser et évacuer la végétation.
  La journée se terminera par un goûter accompagné d'une boisson chaude.



Merci de diffuser l'information. Les personnes qui souhaitent participer peuvent s'inscrire auprès de Anna Delruelle du GAL Meuse@Campagnes
adelruelle@meusecampagne.be

- Prochainement, un futur chantier participatif sera organisé pour la plantation d'un verger didactique dans le zoning (subside Biodivercité).

6. CLDR

Un appel à candidatures paraîtra dans le prochain bulletin communal, non seulement pour combler les places vacantes, mais aussi pour constituer une réserve de recrutement puisque la précédente est vide.

Les représentants du conseil communal pourraient changer suite aux élections. Certains membres qui vont devenir conseillers communaux devront laisser leur place.

La nouvelle composition de la CLDR sera présentée à la prochaine réunion, en janvier ou février.



Chaque membre de la CLDR est invité à parler de la recherche de membres auprès de ses connaissances, dans son village, son association, ...

7. Divers

- ⇨ A Pontillas :
  - Le chauffage dans la salle de Pontillas pose problème. Il n'est pas possible de régler la température qui reste élevée.
    Réponse :
    Le service technique sera informé.
    Comme expliqué lors de la réunion de janvier, Fernelmont a été sélectionnée avec 4 autres communes dans le cadre d'un subside obtenu par le BEP, pour élaborer une stratégie de rénovation immobilière communale au niveau énergétique (50 bâtiments communaux sont concernés). Un groupe de travail sera mis en place et le Collège souhaite qu'un membre de la CLDR en fasse partie.
  - La zone du Warichet n'a pas été fauchée alors qu'il était prévu initialement deux fauches sur l'année. Le service des travaux est prévenu. La DNF doit également voir comment gérer au mieux la zone.
- ⇨ Ou en est le projet Paddle : Anne Paradis se renseigne et fournira la réponse lors de la prochaine réunion

- ⇨ Qu'en est-il du projet « commune étoilée » ? : suite à un sentiment d'insécurité, il a été décidé d'abandonner le projet. Cependant l'ensemble des luminaires ont été remplacé par des leds. L'intensité lumineuse est réduite à certaines heures mais cela ne se voit pas à l'œil nu.

Présents :
PARADIS Anne, LAMBERT Louis, HOUBOTTE Louis, PERMIGANAUX Tommy, STASSART Xavier, ROELEN Emilie, RODEMBOURG Michel, PIETTE Etienne, MATHIEU Vincent , SIMONS Dimitri, TROUSSART-KINET Sylvie, THOMAS André, PURNODE Quentin, NOEL Aurélien, VIROUX Stéphane, MARCHAL Stéphanie

Administration communale : Clément CASSART
FRW : Anne-Marie DE MOOR et Katty De GROOTE

Invités :
Monsieur D'Onofrio, Bureau aDg ; SUBLET Vanessa – agent POLLEC

Excusés :
PLOMPTEUX Christelle, DETHIER Vincent, HUBERTY Nicolas, LICOT Pierre, DUPONT Georges, LARIDANT Marie-Bénédicte